



République du Niger
Ministère du Commerce,
de l'Industrie et de la Normalisation
Système d'Information sur les Marchés Agricoles



RAPPORT FINAL

**Etude sur la transmission des fluctuations
et le calcul des prix de parité du riz
et du maïs au Niger**

Sani Laouali Addoh (SIM-Niger)
Salifou Sanda Ousmane (SIM-Niger)

Janvier 2010



syngenta fondation pour
une agriculture
durable

Avant- Propos

Ces contributions sur la «Transmission de la hausse des prix alimentaires et les prix de parité des produits alimentaires en Afrique de l’Ouest » ont été réalisées par les responsables des systèmes d’Information sur les Marchés (SIM) du Burkina, de la Côte d’Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier «la Fondation Syngenta pour une agriculture durable » pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d’interprétation ou de fait dans cette contribution n’incombent qu’aux auteurs du présent document.

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES FIGURES	6
I. INTRODUCTION	7
1.1 Les zones de production du riz, du maïs et du mil au Niger	8
1.2 Bilan céréalier, consommation, importation, exportations	13
1.3 Présentation des statistiques de prix	15
1.4 Présentation des politiques commerciales tarifaires et non tarifaires	18
1.5 Revue de la littérature sur la hausse de prix internationaux	20
1.5.1 Les causes	20
1.5.2 Les conséquences de la hausse de prix des céréales	22
1.5.3 Les perspectives	24
II. EVALUATION DE LA TRANSMISSION DES FLUCTUATIONS DE PRIX	25
2.1 Prix international du riz et prix du riz importé à la consommation à Niamey	25
2.2 Evaluation de la transmission des fluctuations de prix du riz importé et du riz local au consommateur	27
2.2.1 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation dans la capitale	28
2.2.2 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation dans le chef-lieu de région de Tillabéry	28
2.2.3 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation à Tounfafi/Tahoua	30
2.3 Evaluation de la transmission des fluctuations de prix du riz local au producteur et au consommateur à Tillabéry	30
2.4 Evaluation de la transmission des fluctuations de prix du riz importé et du mil au consommateur	31
III. CALCUL DE PRIX DE PARITE	34
3.1 Prix de parité du riz à l'importation rendu à la capitale (Marché de Katako)	37
3.2 Prix du riz localement produit du lieu de production (Tillabéry) à la capitale	37
3.3 Comparaison des prix de parité avec les prix du riz à la consommation dans la capitale et à Tillabéry	38
IV. EVALUATION DE LA COMPETITIVITE	41
4.1 Compétitivité du riz local par rapport au riz importé	41
V. CONCLUSION	42
VI. REFERENCES	43

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- BDRN** : Banque de Développement Rural du Niger
CAF : Coût, Assurance, Fret
CFPT : Centre de Formation Professionnel et Technique
CILSS : Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
Com : Commune
Conso : Consommateur
DPV : Direction de Protection de Végétaux
DS/MDA : Direction des Statistiques/Ministère du Développement Agricole
FAO : Food and Agriculture Development
FEWS-NET : Family Early Warning System Network
FOB : Free On Bord
Import : Importé
IPC : Indice de Prix à la Consommation
Ny : Niamey
ONAHA : Office Nationale des Aménagements Hydro Agricoles
OPVN : Office des Produits Vivrier du Niger
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PPM : Prix de Parité à l'importation
Product : Producteur
RESIMAO : Réseau des Systèmes d'Information sur les Marchés de l'Afrique de l'Ouest
SIMA : Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SONARA : Société Nigérienne de l'Arachide
SOSA : Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire
Thaï : Thaïlandais
UNICEF : Organisation des nations unies pour la femme et l'enfant

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Balance entre productions et besoins de consommation 2009/2010.....	13
Tableau 2: Balance entre productions et besoins de consommation 2008/2009.....	13
Tableau 3: Quantité annuelle importée au Niger pour le mil, le riz et le maïs	15
Tableau 4: Estimation de la population affectée par la hausse de prix des céréales	22
Tableau 5 : Taux de variation cumulé Riz international et riz importé à Niamey.....	25
Tableau 6: Taux de variation cumulé en pourcentage Maïs à Malanville et à Niamey.....	26
Tableau 7: Taux de variation cumulé en pourcentage Riz importé et riz local à Tillabéry.....	29
Tableau 8: Taux de variation cumulé riz local au producteur et au consommateur.....	31
Tableau 9: Taux de variation cumulé Riz importé et mil au consommateur à Niamey.....	34
Tableau 10: Taux de variation cumulé en pourcentage Maïs importé et mil à Niamey.....	36
Tableau 11: Estimation du prix du riz local rendu à Niamey.....	38

LISTE DES FIGURES

Figure 4: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du mil au Niger	8
Figure 5: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du riz au Niger	9
Figure 6: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du maïs au Niger	12
Figure 7: Evolution de la production disponible et des besoins (DS/MDA, 2008-2009)	14
Figure 8: Evolution des importations au Niger de 2002 à 2008 (DS/MDA et DPV, 2009)	15
Figure 9: Evolution du prix du riz local déflaté	16
Figure 10: Evolution du prix du riz importé déflaté.....	16
Figure 11: Comparaison des prix réels du riz local et du riz importé	17
Figure 12: Evolution du prix du maïs importé déflaté	17
Figure 13: Evolution du prix du mil déflaté	18
Figure 14: Estimation de la population affectée par la hausse de prix (PAM/SIMA, 2008) ...	23
Figure 15: Estimation de l'impact de la hausse de prix sur les ménages	17
Figure 16: Evolution du prix du riz à l'international et à Niamey	18
Figure 17: Evolution du prix du riz local et du riz importé à Niamey	28
Figure 18: Evolution du prix du riz local et du riz importé à Tillabéry	29
Figure 19: Evolution du prix du riz local et du riz importé à Tounfafi/Tahoua.....	26
Figure 20: Evolution du prix du riz local au producteur et au consommateur à Tillabéry	27
Figure 21: Evolution des prix du mil et du riz importé à Niamey, Maradi et Zinder	28
Figure 22: Répartition de la marge de commercialisation du riz importé.....	29
Figure 23: Comparaison des prix du riz (différentes sources) à Niamey	39
Figure 24: Evolution du ratio Prix du riz local/prix du riz importé à Niamey	41
Figure 25: Evolution des prix du mil et du riz importé à Niamey, Maradi et Zinder.....	33
Figure 26: Evolution des prix du mil et du maïs importé à Niamey, Maradi et Zinder.....	35
Figure 27: Répartition de la marge de commercialisation du riz importé.....	37
Figure 28: Comparaison des prix du riz (différentes sources) à Niamey.....	39
Figure 19: Comparaison du prix de parité et prix pratiqué à Niamey pour le maïs.....	40
Figure 30: Evolution du ratio Prix du riz local/prix du riz importé à Niamey.....	41

I. INTRODUCTION

La hausse de prix des produits énergétiques et alimentaires dans le monde est de nos jours la question qui inquiète tous les pays et particulièrement ceux de l'Afrique de l'ouest dont le Niger. Ce pays a en effet, depuis 2003, ressenti les effets de cette flambée de prix surtout concernant des produits alimentaires comme le riz et le maïs dont il importe la quasi-totalité de la quantité consommée. L'Etat nigérien n'est pas resté indifférent face à cette situation de détérioration du pouvoir d'achat de la population. Plusieurs mesures ont été prises au plus haut niveau et les plus marquantes sont l'opération niébé (achat du niébé à un prix rémunérateur), la vente à prix modéré opérée par l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), les opérations de distribution gratuite de vivre dans les zones vulnérables, et aussi des mesures tarifaires comme l'exonération des taxes sur certaines céréales importées (riz).

L'on assiste, concomitamment à la hausse de prix des produits importés, à une hausse non négligeable mais moins marquée des céréales produites localement comme le mil et le riz locale. Ces effets sur les prix de ces céréales locales se sont fait plus ressentis au cours des trois (3) dernières années (depuis 2006), quand la flambée des prix mondiaux du riz et du maïs ont pris une allure exponentielle. Il est alors impératif de se poser la question sur la compétitivité du mil (principale céréale produite au Niger) et du riz local face à cette situation de hausse de prix des céréales importées.

Le présent document est une étude de cas du Niger comme arrêté dans les conclusions de l'atelier de Bamako sur l'approche méthodologique pour l'analyse de la transmission des fluctuations et le calcul des prix de parité à l'importation/exportation dans la sous-région.

Les produits retenus pour cette phase pilote sont le riz et le maïs, fréquemment échangés entre le Niger et les pays de la sous-région ouest africaine. Une attention particulière est portée à l'effet des fluctuations des prix de ces produits sur les prix des céréales produites localement (Mil, riz), dans l'optique d'évaluer la compétitivité des produits locaux.

Plus spécifiquement, ce document porte des éclaircissements sur des questions comme :

- Quel est le niveau de transmission de fluctuations entre les prix du riz et du maïs importés et celui des mêmes céréales produites localement?
- Quels sont les prix de parité de ces céréales à l'importation et les prix de ces mêmes céréales produites localement, rendues dans des lieux précis (capitale, chefs-lieux de régions de Zinder, Maradi, Tillabéry, Tahoua et Diffa) ?

- Les céréales produites localement sont-elles compétitives devant cette situation de hausse de prix à l'importation ?

Ainsi, notre étude traitera en premier de l'analyse de la transmission des fluctuations, la deuxième partie abordera la question du calcul des prix de parité, la troisième et dernière partie est consacrée à l'évaluation de la compétitivité des produits locaux.

1.1 Les zones de production du riz, du maïs et du mil au Niger

Le riz est une céréale produite principalement dans trois (3) des huit (8) régions du Niger à cause de ces exigences hydriques. Ce sont les régions de Tillabéry, de Dosso et la commune urbaine de Niamey. Dans une moindre mesure, on observe cette culture dans les vallées de la Tarka et de la Maggia dans la région de Tahoua. Les données de l'évaluation de la campagne agricole 2008/2009 indiquent que cette céréale occupe une superficie de 14001 ha à Tillabéry, 1238 ha à Niamey, et 2508 ha à Dosso, avec des productions respectives de 23732 tonnes, 3442 tonnes et 4857 tonnes. On trouve aussi des productions dans le Tarka et la Maggia.

La figure qui suit illustre la répartition de la production du riz paddy suivant les trois (3) régions productrices de cette céréale.

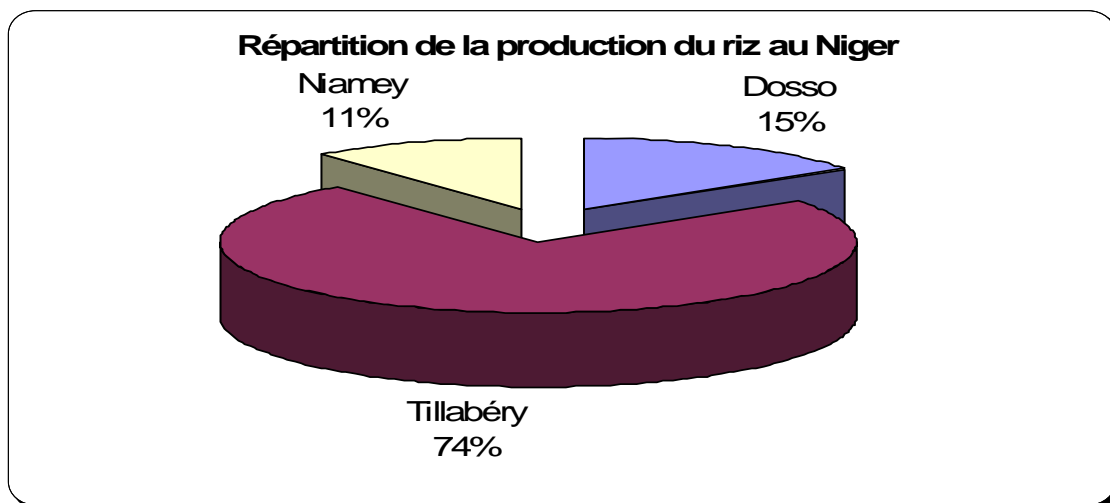


Figure 2: Répartition de la production du riz suivant les régions (campagne 2008-2009) (DS/MDA, 2009)

La production du maïs est peu fréquente au Niger. Cependant, Diffa (zone de production par excellence) échappe à cet état de fait. La production moyenne au cours de la campagne 2007-2008 par région est répartie comme suit : 119 tonnes pour la région d'Agadez, 16 tonnes pour la commune urbaine de Niamey, 16959 tonnes à Diffa, 534 tonnes à Dosso, 892 tonnes à

Maradi, 312 tonnes dans la région de Tahoua, 335 tonnes à Tillabéry et 156 tonnes dans la région de Zinder. Ces données sont traduites en terme relatif sur la figure suivante

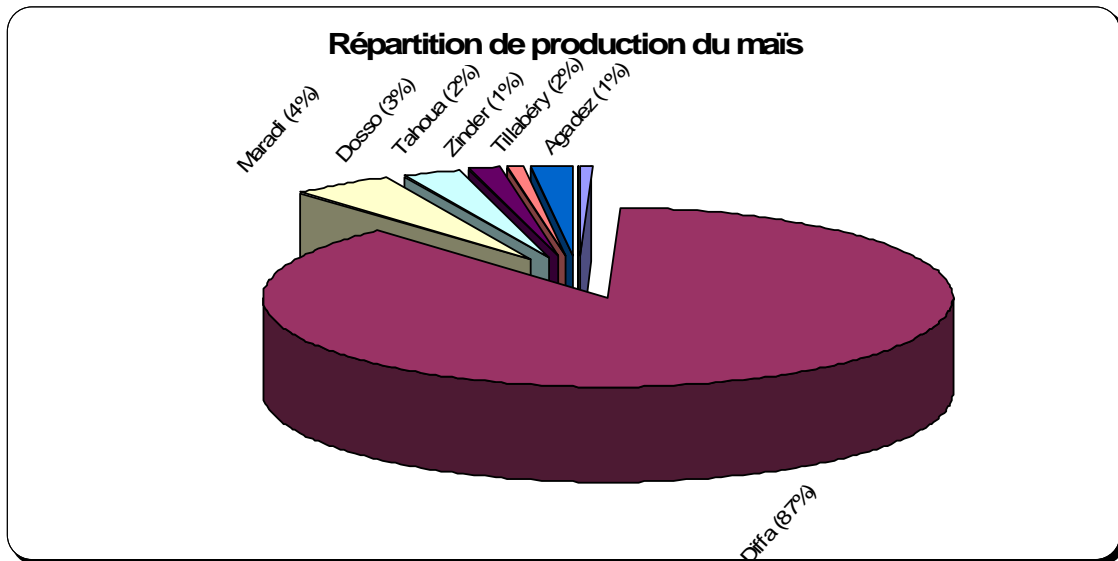


Figure 3: Répartition de la production du maïs suivant les régions (campagne 2007-2008) (DS/MDA, 2008)

La principale céréale cultivée au Niger est le mil. Le plus souvent présente en association avec le niébé, l'arachide ou le sorgho, ou cultivée à l'état pur, cette céréale occupe la majeure partie des surfaces cultivables. La production est estimée au cours de la campagne 2007-2008 à 26 tonnes à Agadez, 9274 tonnes dans la communauté urbaine de Niamey, 511155 tonnes à Dosso, 445064 tonnes à Zinder, 584108 tonnes à Tahoua, 523368 tonnes à Tillabéry, 631090 tonnes à Maradi et enfin 76782 tonnes dans la région de Diffa.

La figure suivante donne la répartition de la production du mil suivant les régions du Niger.

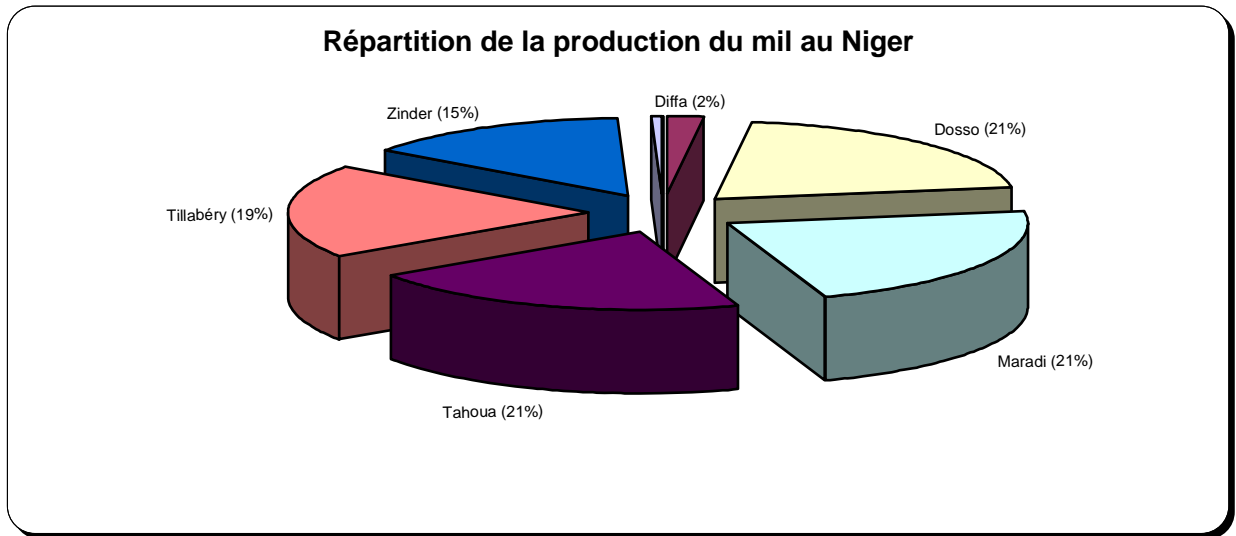


Figure 4: Répartition de la production du mil suivant les régions (campagne 2007-2008) (DS/MDA, 2008)

Les superficies emblavées, les rendements comme la production de ces céréales ne sont pas stables dans le temps. En effet, chaque année, pour des raisons liées à la fluctuation des prix sur les marchés, à la situation météorologique et pour des considérations d'ordre agronomiques (rotation des cultures, attaques diverses...), les surfaces allouées à la culture de ces céréales ainsi que les rendements et la production varient. A cela il faut aussi ajouter les politiques agricoles (Initiation à vouloir produire telle céréale).

Les figures suivantes illustrent la fluctuation dans le temps, des surfaces destinées à la production de ces trois (3) céréales, de leur production ainsi que des rendements obtenus à l'échelle nationale.

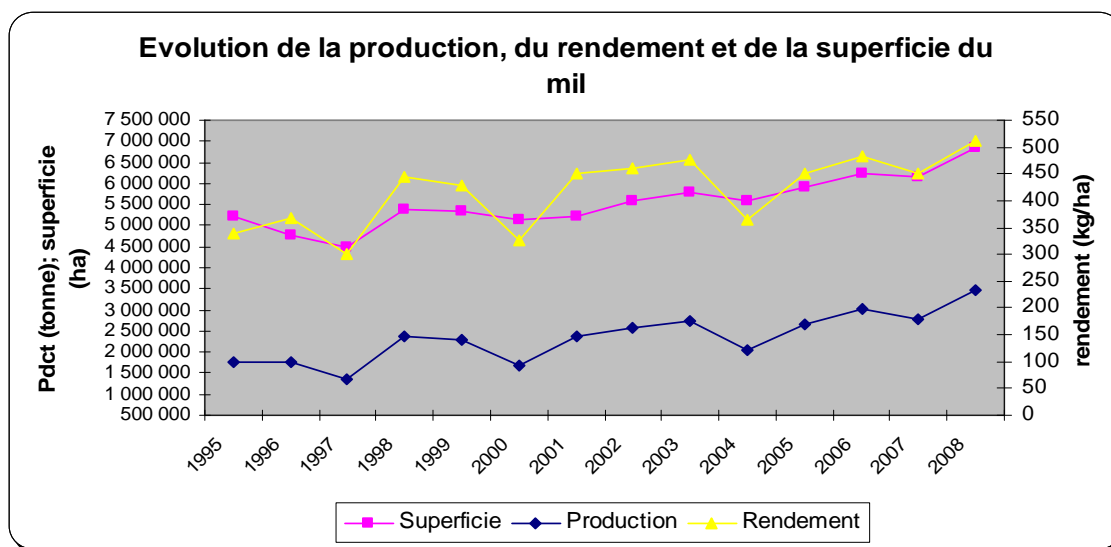


Figure 5: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du mil au Niger

L'analyse de cette figure indique une augmentation progressive de la superficie destinée à la production du mil au Niger. De 5,23 millions d'ha en 1995, elle est passée à 5,77 millions d'ha en 2003 avant d'atteindre 6,83 millions d'ha en 2008. En même temps que cette augmentation de superficie, on assiste à une augmentation de la production qui fluctue entre 1351918 tonnes en 1997 et un record de 3489391 tonnes en 2008. La même dynamique est suivie par le rendement qui du reste conditionne la production. En considérant l'échelle du rendement sur le graphique, il est aisé de remarquer sa timide variation comparativement à celle de la superficie et de la production. C'est ce qui explique le caractère extensif de l'agriculture nigérienne dans les zones de production du mil.

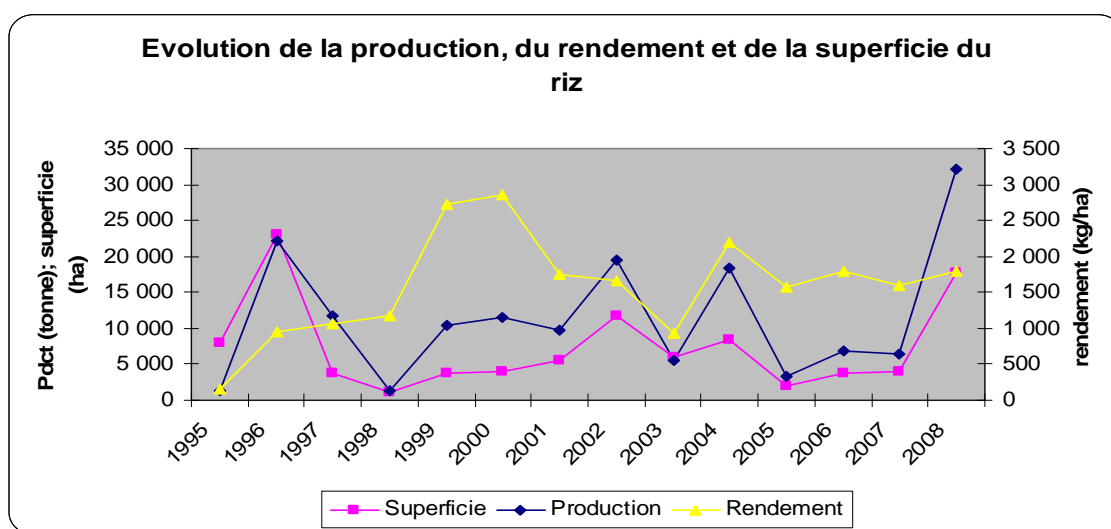


Figure 6: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du riz au Niger

Globalement, la superficie destinée à la production du riz au Niger est en baisse par rapport à son niveau de 1995 à l'exception de la remarquable augmentation au cours de l'année 2008. L'évolution se fait en dent de scie à cause de la non mise en valeur de certains périmètres irrigués ou de leur dysfonctionnement. La production suit les mêmes fluctuations que la superficie, mais avec des variations plus accentuées. Ceci dénote l'insuffisance de la performance du dispositif de sécurisation de la production qui, comme le rendement, reste tributaire des aléas climatiques, des pressions parasitaires et de l'insuffisance des intrants agricoles. Il est à remarquer cependant une augmentation de la production à partir de 2005 (année de crise alimentaire au Niger). Cette tendance s'explique également par la hausse du prix du riz importé qui encourage les producteurs à en tirer profit comme l'atteste le niveau de production de 2008.

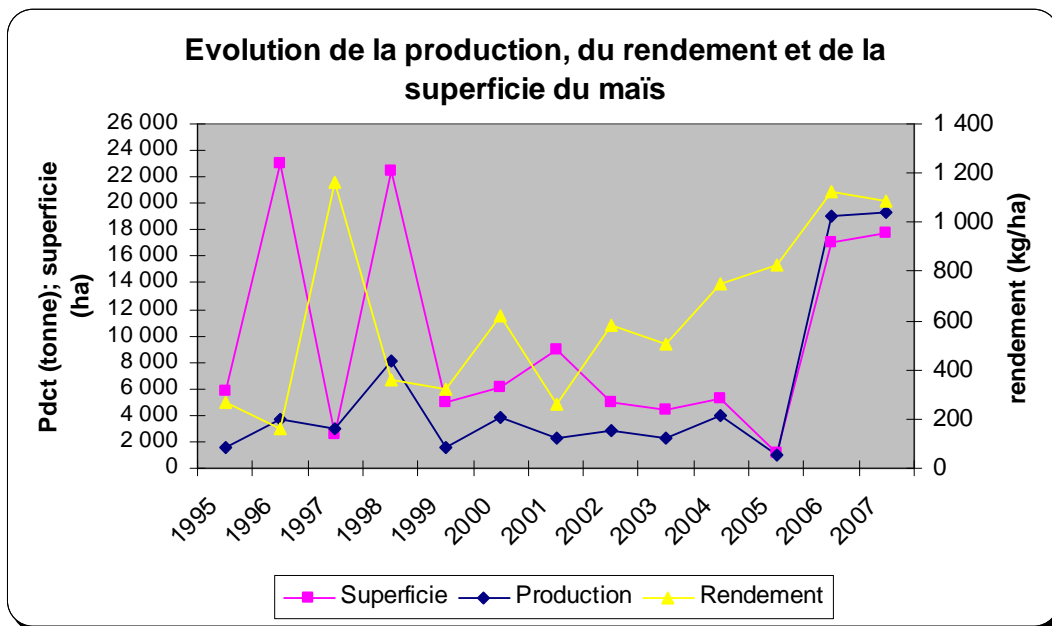


Figure 7: Evolution de la production, du rendement et de la superficie du maïs au Niger

La dynamique évolutive concernant le maïs est toute autre, elle montre graphiquement une corrélation négative entre la superficie cultivée et le rendement. Ce qui est un signal fort de la préférence de l'intensification de cette culture. Tout comme le riz, la production du maïs ainsi que la superficie emblavée pour cette culture sont en augmentation continue depuis 2005. L'hypothèse la plus vraisemblable est encore la situation du marché international de cette céréale (hausse vertigineuse des prix mondiaux du maïs).

1.2 Bilan céréalier, consommation, importation, exportations

Le calcul du bilan céréalier se fait sur la base de la production disponible et des besoins de la population. En 2008, la balance entre production et consommation disponible montre le dégagement d'un excédent net de 970 876 tonnes à l'échelle nationale. Il existe cependant des zones profondément déficitaires (les régions d'Agadez, de Diffa et la communauté urbaine de Niamey ainsi que les chefs lieu de toutes les autres régions). De même en 2009, la situation globale est caractérisée par un équilibre fragile avec un excédant de 11 364 tonnes. Cet excédant est significatif dans la région de Dosso et reste léger à Maradi. Un équilibre fragile est enregistré dans les régions de Tahoua et Zinder alors que les restes des régions (Agadez, Diffa, Niamey et Tillabéry) sont déficitaires. Ces résultats sont indiqués dans les tableaux suivants.

Tableau 1: Balance entre productions et besoins de consommation 2009/2010

Localités	Population au 30/04/ 2010	Besoins	Production		Balance
			Brute	Disponible	
AGADEV	425485	88075	840	714	-87361
DIFFA	446826	92493	39444	33527	-58966
DOSSO	2024798	414993	715306	608010	193017
MARADI	2984687	617830	855708	727352	109521
TAHOVA	2586279	535360	681002	578852	43492
TILLABERI	2518838	521399	586381	498424	-22976
ZINDER	2744590	568130	678334	576584	8454
CUN	914843	189372	18300	15555	-173818
NIGER	14 626 346	3 027 645	3 575 315	3 039 018	11 364

Source : DS/MDA, 2009

Tableau 2: Balance entre productions et besoins de consommation 2008/2009

Localités	Population au 30/04/ 2009	Besoins	Production		Balance
			Brute	Disponible	
AGADEV	415608	96005	221	188	-95818
DIFFA	447855	103455	74871	63640	-39814
DOSSO	1945809	449482	942799	801379	351897
MARADI	2888933	667344	1162316	987969	320625
TAHOVA	2549071	588835	1038596	882806	293971
TILLABERI	2441545	563997	887086	754023	190026
ZINDER	2688004	620929	899238	764352	143423
CUN	925088	213695	23835	20260	-193436
NIGER	14 301 913	3 303 742	5 028 962	4 274 617	970 876

Source : DS/MDA, 2008

Les données fournies par la direction des statistiques agricoles (DS/MDA) sur l'évolution dans le temps de la production disponible et des besoins montrent que les besoins augmentent de façon régulière au rythme de la croissance démographique alors que la production évolue en dent de scie faisant alterner ainsi des années de déficits et des années excédentaires.

En terme de nombre d'années, il y a 50% d'années déficitaires et 50% d'années excédentaires, mais les déficits sont beaucoup plus marqués et les cumules de ces 48 dernières années donne un excédent global de 3619100 tonnes contre un déficit de 7036300 tonnes, soit un bilan déficitaire cumulé de 3417200 tonnes.

La figure suivante illustre l'évolution de la production disponible et des besoins de 1960 à 2008.

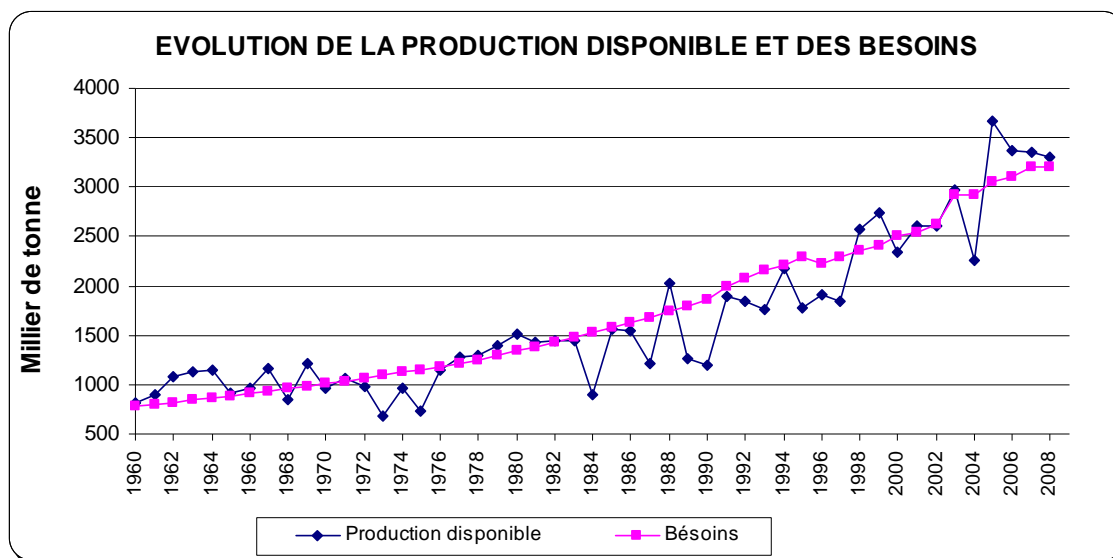


Figure 8: Evolution de la production disponible et des besoins (DS/MDA, 2008-2009)

Au regard de cette balance déficitaire, les importations venant des pays de la sous-région sont assez fréquentes. Les données disponibles sur les flux (import-export) proviennent des postes de contrôle phytosanitaires (2002-2008). Le riz est la céréale la plus importée au Niger, le tableau ci-dessous, illustré par la figure 8 traduit l'évolution temporelle des importations des trois céréales considérées (mil, riz et maïs). L'importation du riz augmente chaque année à l'exception des années 2005 et 2006 à cause des aides alimentaires reçues consécutivement à la crise alimentaire de 2005.

Le mil est importé en grande partie à partir du Nigéria, et accessoirement il provient du Burkina Faso et du Mali. La provenance du riz importé est essentiellement asiatique. Il est cependant souvent importé à partir du Burkina et du Mali. Le maïs importé au Niger provient du Nigéria, du Benin, du Ghana, du Togo, du Mali ou du Burkina Faso.

Tableau 3: Quantité annuelle importée au Niger pour le mil, le riz et le maïs

Quantité importée	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Mil	857,12	4530,3	11915,3	6507,8	6977,7	7260	3514
Riz	60882,6	74884	179897	119093	127773	282310	285951
Mais	25308,9	12184	28183,8	18269,3	25880,8	27211,85	15593,2

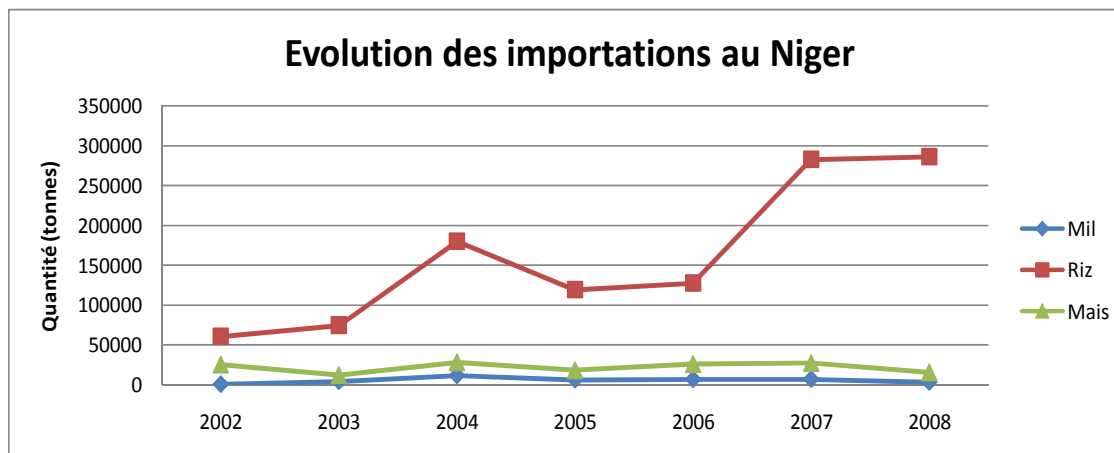


Figure 9: Evolution des importations au Niger de 2002 à 2008 (DS/MDA et DPV, 2009)

L'essentiel de la production est consommée localement pour le mil, le riz et le maïs. Les principaux produits agricoles faisant l'objet d'exportation sont l'oignon (86%) et le Niébé (7%) et dans une moindre mesure, on peut citer le souchet, l'arachide, le coton, le sésame, le piment, le poivron, la gomme arabique et les dattes qui couvrent les 7% des exportations.

1.3 Présentation des statistiques de prix

Les données relatives aux prix du mil, du riz et du maïs sont entièrement fournies par le SIMA. L'analyse porte sur les prix mensuels nationaux du mil, du maïs, du riz local et du riz importé au cours de la période allant de janvier 2003 à décembre 2008.

La remarque indubitable est la relation étroite qui existe dans la fluctuation des prix de ces produits dans le temps. Après la hausse vertigineuse des prix en 2005 (année de crise alimentaire au Niger), une stabilisation des prix est enregistrée jusqu'en septembre 2007 où la hausse des prix a repris de plus belle de façon régulière.

- **Riz :**

L'évolution du prix du riz local comme importé, suit la même dynamique décrite au niveau de la remarque générale (hausse en 2005, stabilisation en 2006 et 2007 et reprise de la hausse à partir du fin 2007). L'indice de prix à la consommation au Niger étant supérieur à 100 au cours de la période considérée, les prix réels restent toujours inférieurs aux prix nominaux. Pour le riz local comme pour le riz importé, l'inflation a commencée depuis juillet 2004. Elle

est devenue très forte à partir du début 2008. Les deux graphiques suivants donnent successivement l'évolution des prix réels et nominaux du riz local et du riz importé.

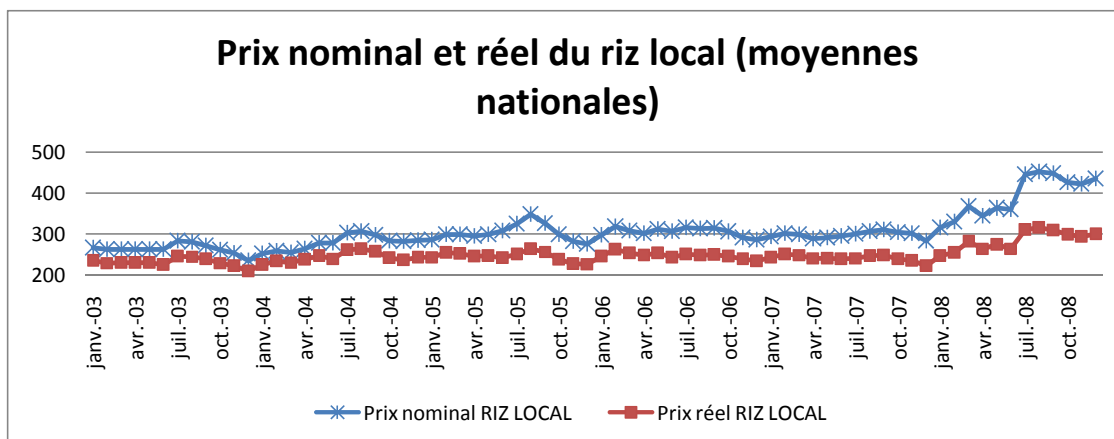


Figure 10: Evolution du prix du riz local déflaté

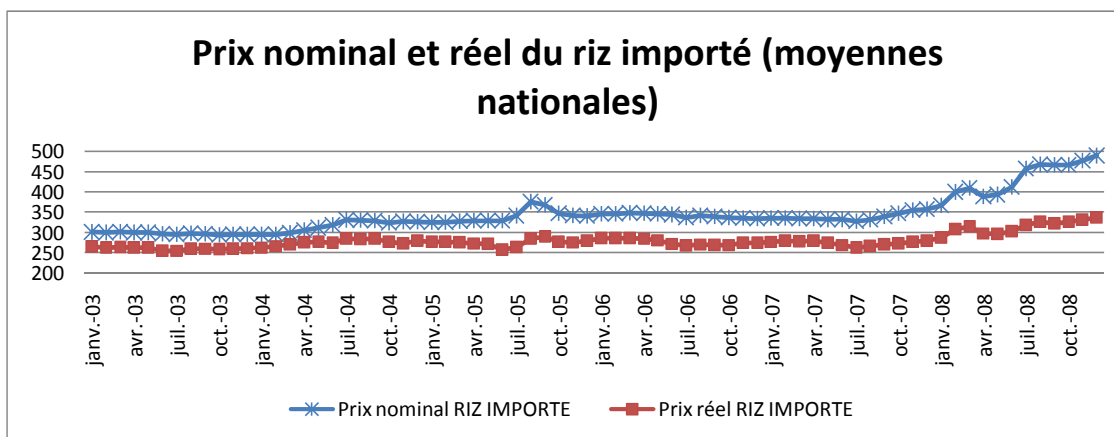


Figure 11: Evolution du prix du riz importé déflaté

L'analyse comparative des prix déflatés du riz local et importé révèle une grande instabilité du marché du riz local par rapport à celui du riz importé. Les prix du riz local restent à un niveau plus bas au cours de toute la période 2003-2008. La figure suivante traduit les variations des prix réels de ces deux céréales.

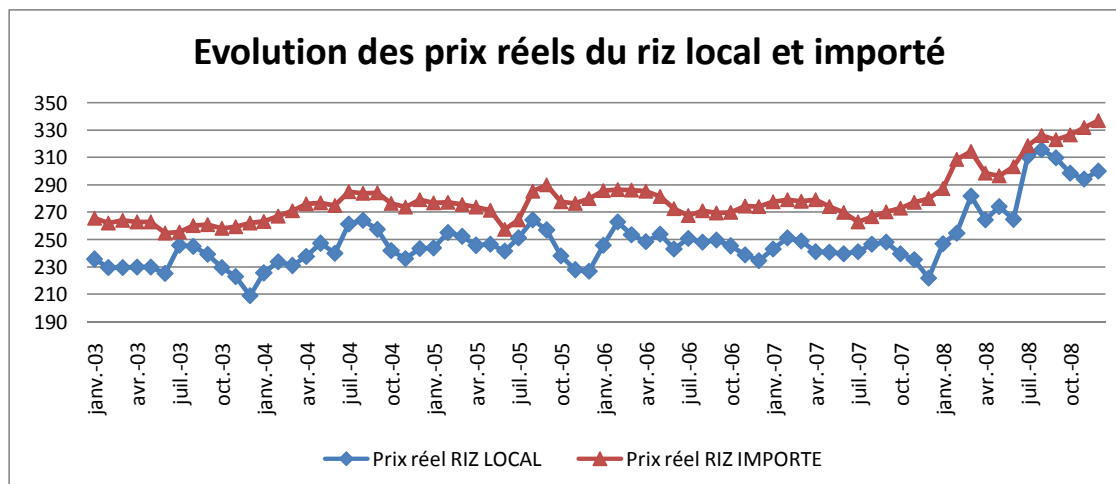


Figure 12: Comparaison des prix réels du riz local et du riz importé

- **Maïs :**

Le maïs consommé au Niger est essentiellement importé à partir des pays de la sous-région et notamment le Benin, le Burkina Faso, le Togo, le Ghana, le Nigéria et le Mali. Les prix présentés sur la figure qui suit sont des moyennes mensuelles nationales du maïs importé à la consommation toute source confondue.

Comme pour le riz, l'inflation est surtout perceptible à partir d'octobre 2007 et lors de la crise alimentaire de 2005.

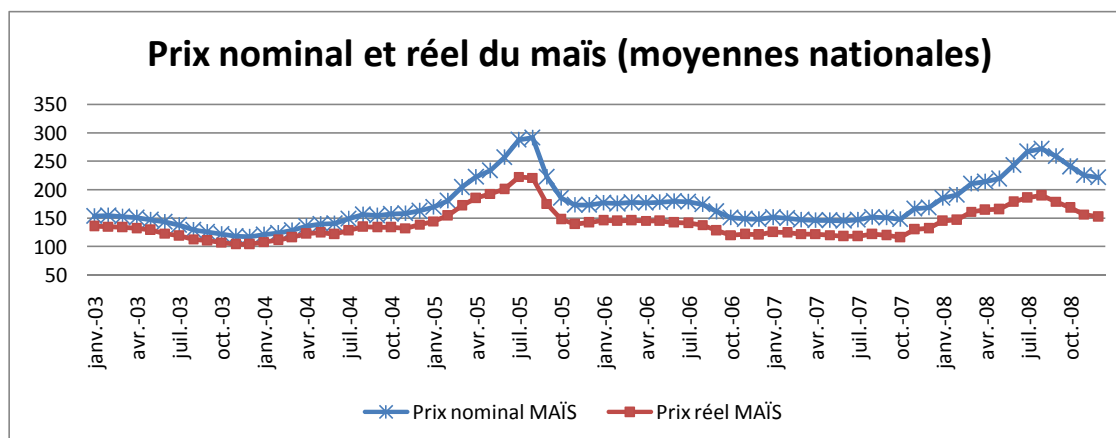


Figure 13: Evolution du prix du maïs importé déflaté

- **Mil :**

Le mil et le maïs ont une dynamique similaire à l'échelle nationale à cause de l'utilisation presque identique qui en est faite. L'inflation la plus élevée est enregistrée encore au cours de la crise alimentaire de 2005 et à partir d'octobre 2008.

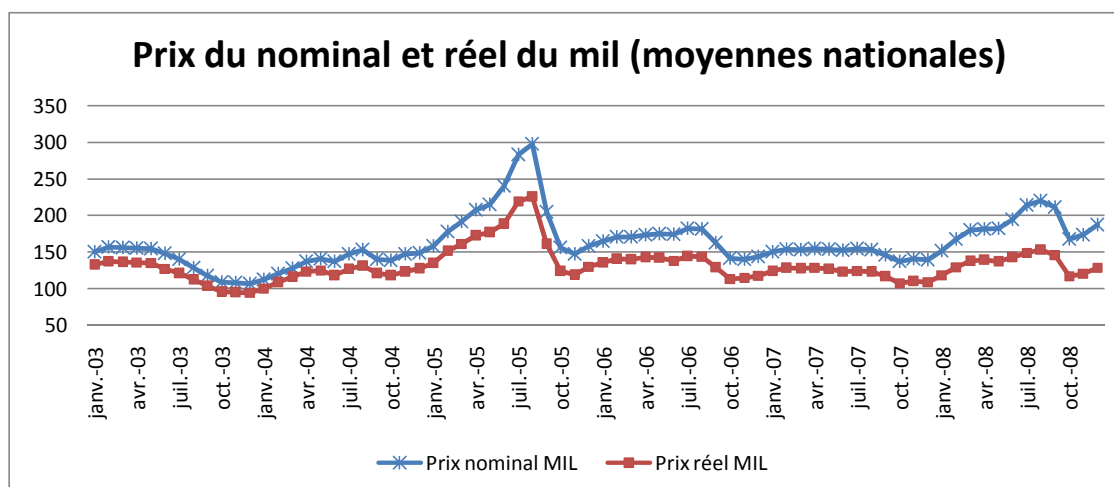


Figure 14: Evolution du prix du mil déflaté

1.4 Présentation des politiques commerciales tarifaires et non tarifaires

Compte tenu de la transversalité de la question liée aux politiques commerciales, nous allons dresser quelques politiques menées dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Liées au contexte international très changeant et aux facteurs naturels exogènes imprévisibles, les politiques de sécurité alimentaire du Niger ont connu quatre périodes distinctes.

- ❖ **1960-1974** : La priorité accordée aux cultures d'exportation a été maintenue par l'Etat. Ce dernier a renforcé sa présence dans le secteur rural à travers les sociétés publiques monopolistiques de commercialisation et/ou de transformation des produits agropastoraux (OPVN, SONARA, CFDT, ONAHA, BDRN). Il assurait l'encadrement technique et l'organisation des producteurs, la recherche et la vulgarisation des ces résultats, l'octroi de crédit agricole, l'alphabetisation et l'animation au développement, la fixation des prix, l'enlèvement, le stockage, la commercialisation, et la transformation des produits. Jusqu'en 1968, le Niger a connu une très forte croissance économique, reposant principalement sur la production agropastorale. Sur la période de 1968-1974, le Niger a subi une série de sécheresses dont la plus sévère de son histoire s'est produite en 1973-1974, laquelle a véritablement démontré la fragilité et la précarité de l'économie rurale Nigérienne.

- ❖ **1975-1982** : au sortir de la sécheresse, les autorités ont repensé la politique de développement rurale en donnant désormais la priorité aux cultures vivrières (mil, sorgho et riz). C'était réellement l'autosuffisance alimentaire qui était recherchée à

travers la mise en œuvre de grands projets de développement de la productivité (cas de la création du projet Damergou). Les objectifs d'autosuffisance alimentaire ont été contrariés par le retournement de la situation financière (baisse importante du prix et du volume de l'uranium) du pays et les aléas climatiques (irrégularités pluviométriques). Le Niger était alors entré dans une grave crise économique.

- ❖ **1983-1991** : cette période a été marquée par les politiques d'ajustement structurel qui ont consacré le désengagement de l'Etat, la libéralisation de la commercialisation et des prix des produits agropastoraux, la suppression des monopoles d'Etat, la privatisation des sociétés publiques. Cette politique visait la promotion de l'économie rurale à travers la dynamique du secteur privé. Mais, à son tour, cette politique d'ajustement a subi les revers de la sécheresse de 1983-1984 (comparable à celle de 1973-1974) et la persistance de la crise financière de l'Etat.

- ❖ **1992-2007** : La sécurité alimentaire a été proclamée officiellement comme une des priorités majeures de l'Etat. La politique de sécurité alimentaire a été mieux définie, élargie et assouplie. Elle a été consignée dans le document de Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA) pour le Niger. Il s'est agi de chercher à diversifier les productions et les sources de revenu, d'intégrer le commerce régional et international, de tenir compte des dimensions nutritionnelles, sanitaires et environnementales de la sécurité alimentaire à long terme, de tenir compte des impacts de l'aide d'urgence sur les productions agricoles et sur le fonctionnement normal des marchés, de favoriser la proximité physique des produits auprès des populations (stocks témoins, banques céréalières).

Plus spécifiquement, un certain nombre de mesures ont été prises au cours de ces dernières années devant la situation de la hausse généralisée des prix des principales céréales consommées. Il s'agit entre autres de :

- Vente à prix modéré de céréales (15000 tonnes en Avril 2008 et 7000 tonnes juin 2008) ;
- Détaxation sur les produits comme le riz et le sucre (12 milliard F CFA en 2008) ;

- Opération Niébé, qui consiste pour l'Etat d'acheter le niébé à un prix rémunérateur de 25000 F CFA le sac de 100kg , à hauteur de 20 milliard F CFA ;
- Renforcement de 200 Banques Céréalières de 5000 t en juillet 2008 ;
- Distribution Gratuite Ciblée de 20 000 t toujours en juillet 2008 ;
- Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) avec 30 000 t en octobre 2008 ;

1.5 Revue de la littérature sur la hausse de prix internationaux

1.5.1 Les causes

La plupart des auteurs s'accordent pour attribuer la hausse de prix des céréales à une crise de l'offre et de la demande. Mais plus spécifiquement, il est important de nuancer les causes de la hausse des cours du maïs de celles du riz car les contextes de marchés sont différents.

En effet, la hausse de cours du maïs est une crise de la demande car le maïs sert essentiellement à alimenter le marché de l'alimentation animale (65 % de la production mondiale de maïs) et les utilisations industrielles.

La demande du marché de l'alimentation animale est en hausse au niveau mondial, du fait notamment de l'augmentation du niveau de vie dans les zones émergentes comme la Chine et l'Inde, où les habitants consomment davantage de viande (consommation de viande en progression de 150 % en Chine et de 20 % en Inde selon la FAO), et surtout à cause de l'accroissement de la demande pour les biocarburants (Ethanol).

La hausse de cours du riz est une crise des échanges. En effet, la demande en riz a été grandissante ces dernières années du fait d'une démographie galopante dans les régions fortement consommatrices.

Mais la crise sur le marché du riz ne s'explique pas par une crise de la production, car la dernière récolte a été bonne. Ce sont des stocks très bas et des politiques de restriction des exportations de la part des pays producteurs de riz qui ont fait flamber les prix du riz.

Seulement 7 % des 425 millions de tonnes de riz de la production mondiale s'échangent sur les marchés mondiaux. Les 395 millions restants sont consommées à l'intérieur des pays et régions qui les produisent. Et les cours du riz sont référencés presque uniquement par les seules exportations thaïlandaises. Dernièrement, la Thaïlande et le Vietnam ont par exemple limité leurs exportations pour satisfaire leur marché domestique et limiter l'inflation. Le marché mondial devient ainsi de plus en plus tendu, en raison de ces politiques régionales protectionnistes de pays traditionnellement exportateurs.

Abordant dans le même sens, le Center for Global Development publie une analyse des causes de la flambée des prix du riz en 2008 dans laquelle il attribue la flambée des prix à la politique de développement en Inde, au Vietnam et aux Philippines, plutôt qu'à la situation sous-jacente de l'offre et de la demande. D'après cette analyse, la volatilité des prix du riz s'explique par une combinaison :

- De restrictions à l'exportation par l'Inde et le Vietnam, qui représentaient précédemment 34 % des exportations en 2007 ;
- D'interdiction pure et simple des exportations au Cambodge, en Égypte et dans d'autres pays ;
- De prix du pétrole à la hausse ;
- D'un dollar faible ;
- De politiques de marchés publics mal conçues aux Philippines ;
- D'une spéculation auto-productrice croissante sur la hausse des prix.

D'autres auteurs citent également des facteurs non moins importants comme la hausse des cours du pétrole et du gaz naturel qui a des effets sur tous les stades de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires. En effet, le pétrole est un facteur de production important dans l'agriculture, en particulier dans les pays industrialisés, où elle est motorisée et fortement consommatrice d'intrants. La hausse du prix du baril de pétrole se répercute bien évidemment sur le prix du transport, mais aussi sur celui des engrais, de l'irrigation par pompage et de la transformation agroalimentaire. Elle se répercute ainsi également sur le prix des produits agricoles d'une manière générale et sur les céréales comme le riz et le maïs en particulier. Ils citent secondairement l'accroissement de la demande de biocarburants, qui a réduit le volume des céréales destinées à l'alimentation humaine et animale. Par exemple, les subventions des États-Unis en faveur de la production d'éthanol, qui est à base de maïs, ont incité de nombreux agriculteurs américains à produire du maïs pour la fabrication de biocarburants et non pour la consommation humaine et animale.

Au Niger, une étude réalisée conjointement par le SIMA et le PAM sur l'impact de la hausse des prix des céréales sur la situation alimentaire des ménages a mis en évidence un certain nombre de facteur ayant contribué à exacerber la hausse de prix des céréales. Il s'agit surtout de la baisse de la demande due à la réduction drastique du pouvoir d'achat des ménages, la

difficulté d'accès au crédit tant par les commerçants que par les producteurs, l'augmentation des faux frais lors du transport et les mauvais états des routes.

1.5.2 Les conséquences de la hausse de prix des céréales

La hausse actuelle des prix n'est pas la première que subissent les pays d'Afrique francophone. En 1994, la dévaluation de 50 % du franc CFA s'est traduite par un quasi-doublement des prix des aliments importés. Ce sont en particulier les populations pauvres qui n'ont plus de marges de manœuvre pour y faire face qui ont été touchés. Cette hausse de prix se traduit surtout, pour les pays qui importent massivement des produits alimentaires pour nourrir leurs populations, par des conséquences nutritionnelles sévères très perceptibles chez les enfants. La population affectée par cette hausse est évaluée en 2007 à 16,7% de la population totale du Niger. Et c'est surtout la population rurale, déjà vulnérable et fragilisée par des années de déficit, qui est la plus affectée. Le tableau suivant donne une estimation de la population affectée par la hausse de prix au Niger.

Tableau 4: Estimation de la population affectée par la hausse de prix des céréales

Milieu de résidence	Population	Population en insécurité alimentaire chronique		Population en insécurité alimentaire chronique affectée par la hausse des prix	
	Année 2007	% de la population totale	Population	% de la population totale	Population
Urbain	2.238.000	4,2	561.738	2,6	350.000
Rural	11.237.000	17,8	2.393.481	14,1	1.900.000
Total	13.475.000	22	2.964.500	16,7	2.250.000

Source : PAM / SIMA, 2008

Suivant les régions et même les départements, cette étude a fait ressortir une estimation de la population affectée par la hausse de prix. Cela est traduit par la carte qui suit. Les populations les plus touchées se trouvent dans les régions de Tillabéry, de Tahoua, de Maradi et de la communauté urbaine de Niamey.

ESTIMATION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION AFFECTEE PAR LA HAUSSE DES PRIX PAR DEPARTEMENT (rural et urbain)

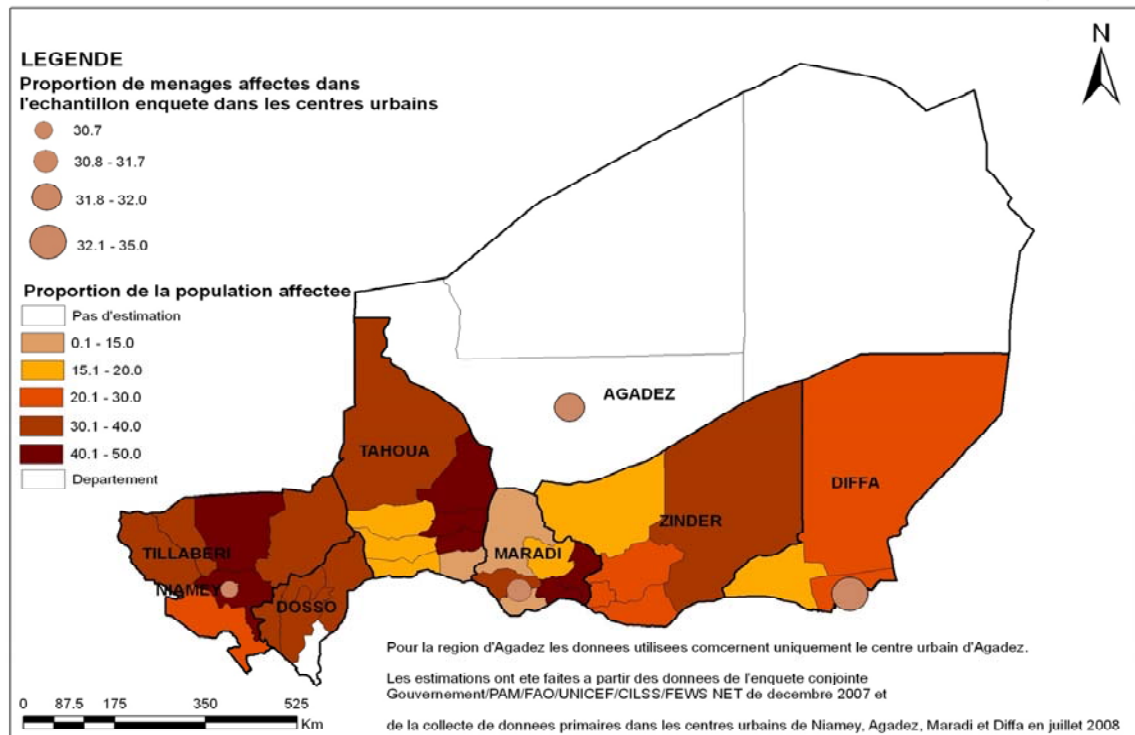


Figure 15: Estimation de la population affectée par la hausse de prix (PAM/SIMA, 2008)

Une étude est en cours (par un technicien du développement rural encadré par le SIMA) pour évaluer les différents impacts de la hausse de prix des céréales et les stratégies d'adaptation des paysans face à cette situation. C'est une étude géographiquement limitée à la commune de Mirriah dans la région de Zinder mais dont les résultats serviront de piste pour des études plus étendues. Dès et déjà, les résultats montrent que la hausse de prix est profondément ressentie dans des domaines aussi sensibles que la santé et l'éducation. La figure qui suit montre l'évolution des principales dépenses du foyer suite à la hausse de prix des céréales dans la commune de Mirriah/Zinder.

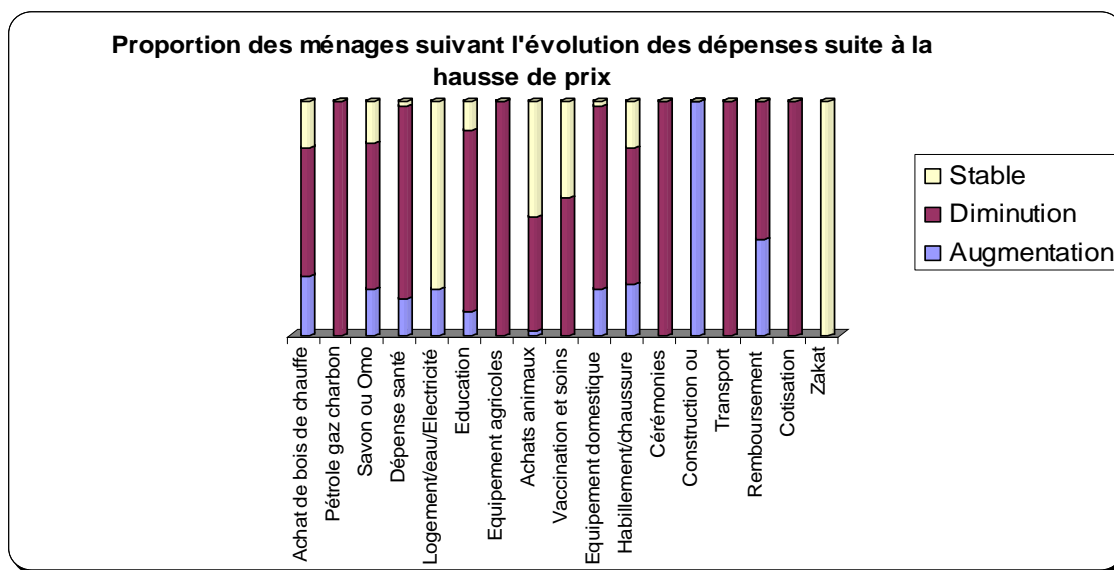


Figure 16: Estimation de l'impact de la hausse de prix sur les ménages

Plusieurs autres conclusions seront tirées de l'étude comme la réduction de la quantité et de la qualité des aliments consommés (rabattement sur les produits locaux), l'endettement des ménages et la vente massive des animaux souvent même reproducteurs.

1.5.3 Les perspectives

Au regard des causes structurelles de la hausse de prix et notamment l'augmentation du pouvoir d'achat des populations des pays émergents (Brésil, Chine, Inde) induisant un changement de leurs habitudes alimentaires avec une consommation de viande plus élevée, il sera difficile de s'affranchir de cette situation. Etant donné que la crise risque d'avoir des conséquences dramatiques sur la situation nutritionnelle des plus vulnérables, des mesures d'urgence s'imposent. Mais ces mesures ne seront pas des solutions à long terme. A long terme, c'est tout un soutien aux filières agricoles des pays à vulnérabilité alimentaire qu'il faut relancer et non pas poursuivre une politique de libéralisation accélérée de ce secteur, lui faisant subir les aléas des marchés internationaux. Il s'agit à ce niveau de garantir l'accès pour les paysans à un peu plus d'engrais, de produits phytosanitaires et autres intrants agricoles, de routes en bon état, de moyens de transformation, de crédit, de conseils, d'assurance, d'informations sur les prix, de réduire les faux frais sur les routes et le prix du carburant.

II. EVALUATION DE LA TRANSMISSION DES FLUCTUATIONS DE PRIX

La transmission des fluctuations de prix est évaluée suivant trois (3) méthodes : l'analyse graphique, le calcul du coefficient de corrélation et le taux de variation cumulé. La dernière méthode est appliquée seulement pour la capitale, mais pour des raisons liées à l'absence des prix du riz local, la région de Tillabéry est également prise en compte.

Le maïs local, très peu produit au Niger, est rarement présent sur les marchés. L'analyse portera à ce niveau sur la transmission des fluctuations entre le prix du maïs à l'international et celui du même maïs sur le marché de la capitale et entre les prix du maïs importé et ceux du mil à la consommation à Niamey.

2.1 Prix international du riz (maïs) et prix du riz (maïs) importé à la consommation à Niamey

Le Niger importe le riz Asiatique le plus souvent à partir du port de Cotonou. Il s'agit plus particulièrement du riz Thaïlandais 25%. La figure qui suit donne l'évolution temporelle du prix FOB Thaïlande du riz (prix international exprimé en FCFA/kg) et celui du même riz importé sur le marché de Katako (Niamey) en F CFA/kg.

La situation des mois d'avril et de mai 2008 (Prix du riz importé à la consommation plus bas que le prix international) peut s'expliquer par un effet conjugué de la détaxation à l'importation du riz et surtout des opérations de vente à prix modéré de cette céréale. Les prix ont augmenté juste après cette situation car l'effet de la hausse du prix FOB s'est fait ressenti tardivement (épuisement de l'ancien stock).

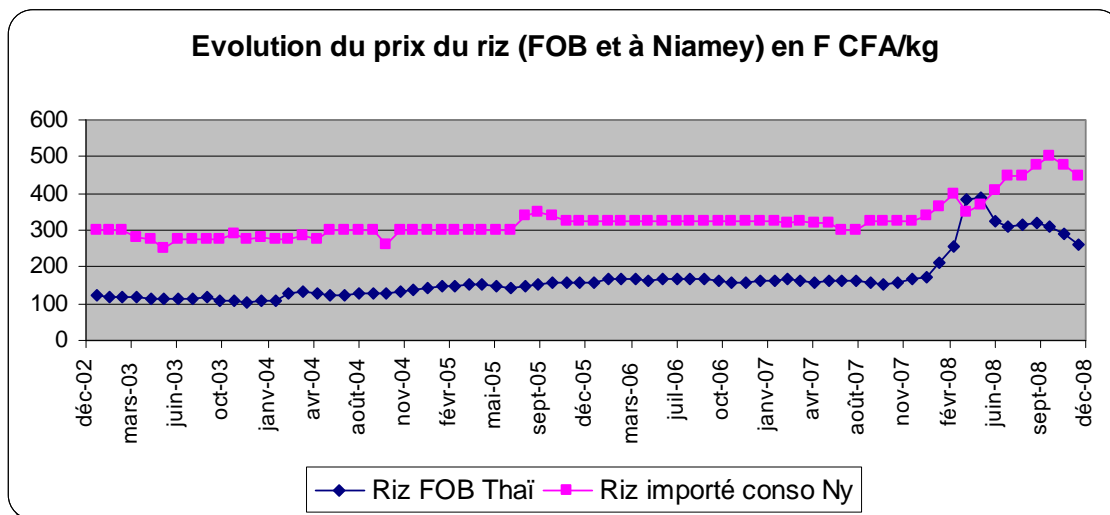


Figure 17: Evolution du prix du riz à l'international et à Niamey

L'analyse graphique laisse apparaître un co-mouvement de ces deux courbes au cours du temps. Ce qui est le signe de l'existence d'une potentielle intégration entre le marché international et le marché de la capitale pour le riz importé. Le coefficient de corrélation calculé sur la base de ces deux séries confirme la conclusion issue de l'analyse graphique car ayant une valeur forte de 0,84.

Les résultats issus de l'analyse de la transmission des prix par la méthode de variation cumulée sont résumés dans le tableau suivant donnant les variations en pourcentage

Tableau 5 : Taux de variation cumulé en pourcentage Riz international et riz importé à Niamey

	(1) Prix International (US\$)	(2) Prix International (CFA)	(3) Prix Riz import à Niamey (CFA)	(4) Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2008	61	38	39	63
1998-2003	-52	-46	4	-9
2003-2008	113	84	34	30

Pour le maïs, les prix considérés sont les prix au Benin (Malanville) et les prix au consommateur à Niamey. L'analyse graphique montre également l'existence d'une dynamique semblable comme le montre la figure suivante :

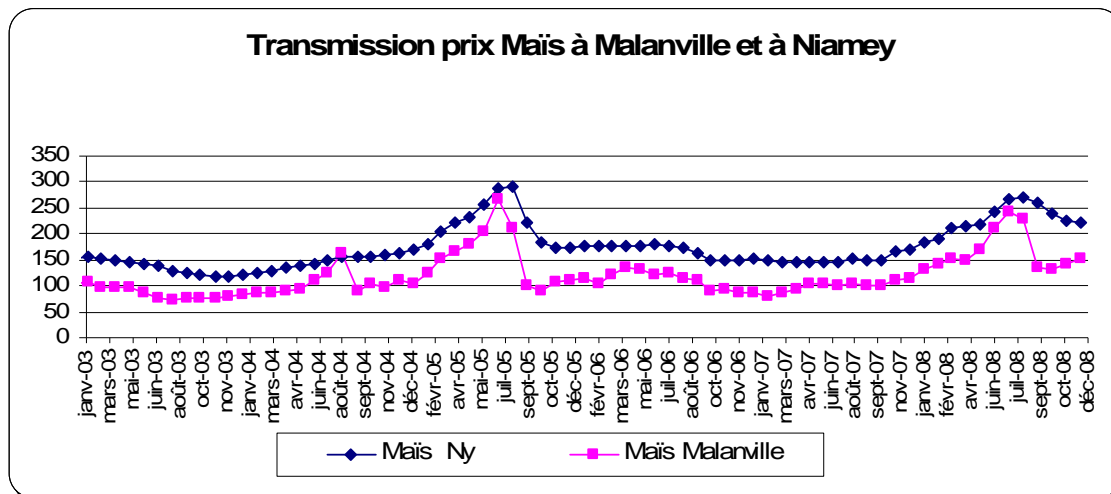


Figure 18 : Transmission de prix du maïs Malanville-Niamey

Cette observation est confirmée par les analyses statistiques qui donnent un coefficient de corrélation de 0,89 indiquant ainsi l'existence d'une forte corrélation entre le marché de Malanville et celui de Niamey pour le maïs.

L'évaluation de la transmission par le calcul du taux de variation cumulé a concerné la période allant de 2003 à 2008 compte tenu du manque des données sur les prix à Malanville au cours de la période antérieure. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 6: Taux de variation cumulé en pourcentage Maïs à Malanville et à Niamey

	(2) Prix maïs Malanville (CFA/kg)	(3) PC maïs Import Réel (CFA/kg)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/(2)
2003-2008	127	22	18

2.2 Evaluation de la transmission des fluctuations de prix du riz importé et du riz local au consommateur

2.2.1 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation dans la capitale

Le prix du riz importé est supérieur au prix du riz local à cause des facilités qu'il offre surtout pour la cuisson. La figure suivante traduit l'évolution dans le temps des prix du riz importé et du riz local à Niamey.

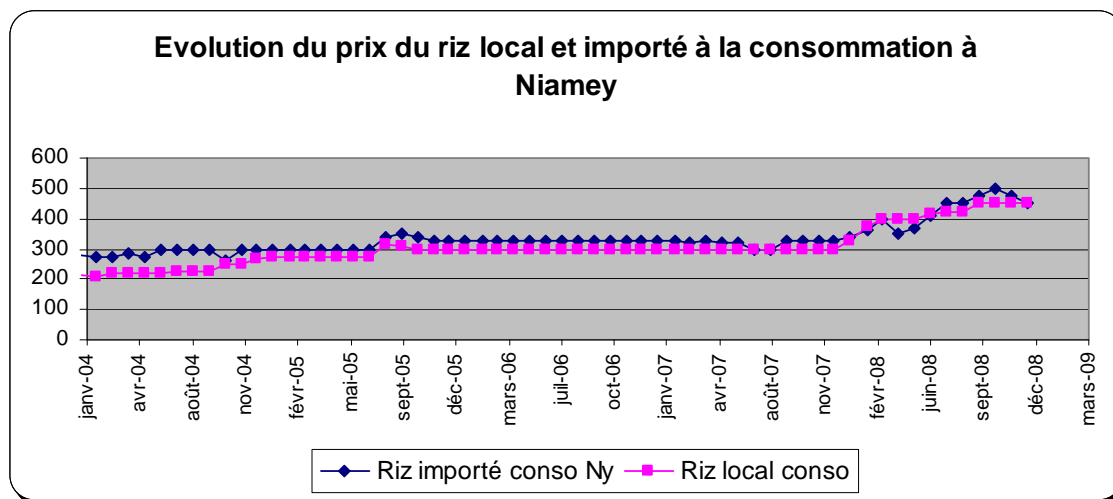


Figure 19: Evolution du prix du riz local et du riz importé à Niamey

L'analyse graphique montre un co-mouvement de ces deux courbes. Ce qui laisse présumer l'existence d'une forte intégration entre le marché du riz importé et celui du riz local dans la capitale. Les analyses statistiques à travers le coefficient de corrélation (0,93) confirment cette hypothèse.

2.2.2 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation dans le chef-lieu de région de Tillabéry

L'analyse graphique de la figure suivante, traduisant l'évolution des prix du riz à Tillabéry, montre, comme à Niamey, que les prix du riz importé et du riz local au consommateur suivent la même allure. Ce qui est le signe d'une potentielle intégration des marchés de ces deux spéculations dans le chef-lieu de région de Tillabéry.

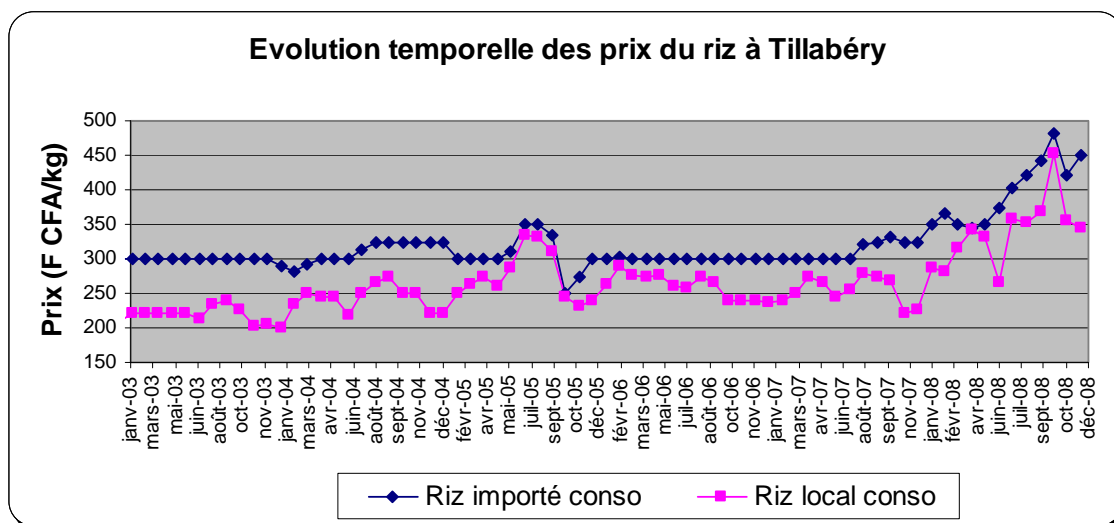


Figure 20: Evolution du prix du riz local et du riz importé à Tillabéry

Il ressort des analyses statistiques qu'il y a effectivement intégration de ces deux marchés comme conclu à travers la lecture du graphique. En effet, le coefficient de corrélation calculé sur la base de ces deux séries donne la valeur (proche de 1) de 0,82. Il est important de souligner à ce niveau que Tillabéry est une zone de production de riz, ce qui explique l'écart considérable entre les prix du riz local et ceux du riz importé (le riz importé coûtant plus cher).

L'évaluation de la transmission des fluctuations des prix entre le riz importé et le riz local à la consommation à Tillabéry donne les résultats consignés dans les tableaux qui suivent :

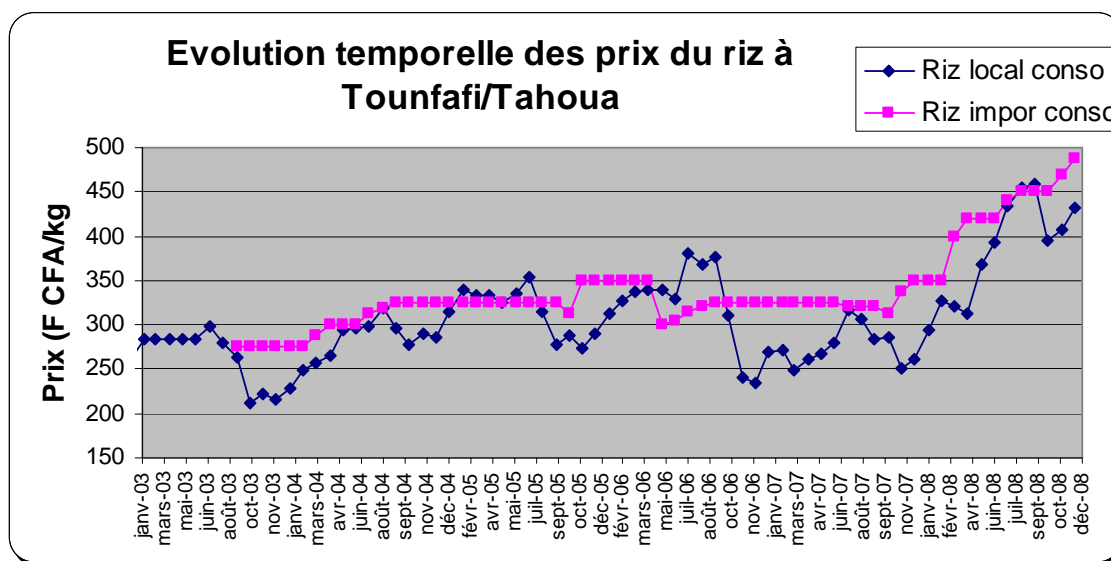
Tableau 7: Taux de variation cumulé en pourcentage Riz importé et riz local à Tillabéry

	(2) Prix Riz Import (CFA)	(3) Prix Riz Local à Tillabéry (CFA)	(4) Transmission des Prix (%) = (3)/(2)
1998-2008	39	83	214
1998-2003	4	19	423
2003-2008	34	64	187

2.2.3 Prix du riz importé et prix du riz local à la consommation à Tounfafi/Tahoua

Tounfafi est une localité abritant un important marché de regroupement. C'est en même temps une zone de production du riz (dans la vallée de la Tarka). L'analyse graphique des courbes traduisant l'évolution temporelle des prix du riz local et importé dans la localité de Tounfafi indique l'existence d'une corrélation moins prononcée que les cas étudiés plus haut. En effet, il est remarqué une très grande variabilité des prix du riz local dans le temps. Mais à partir du mois de Mai 2007, les prix de ces deux spéculations se mettent à monter considérablement.

Le coefficient de corrélation confirme l'hypothèse graphique de faible corrélation. Sa valeur est de 0,76. La conclusion est donc qu'à Tounfafi, les fluctuations de prix du riz importé (ou sa stabilisation) sont faiblement transmises sur le prix du riz local qui suit mieux les fluctuations saisonnières (période de récolte/période de pénurie sur le marché)



partir de novembre 2007. Cette augmentation de la marge de commercialisation peut s'expliquer surtout par la hausse du coût de transport consécutive à la hausse du prix international du pétrole. La production du riz à Tillabéry est traditionnelle et non motorisée, elle dépend donc, moins que la commercialisation, des intrants énergétiques comme le pétrole. Le coefficient de corrélation est de 0,67 montrant ainsi la faible transmission de prix entre la production et la consommation du riz local.

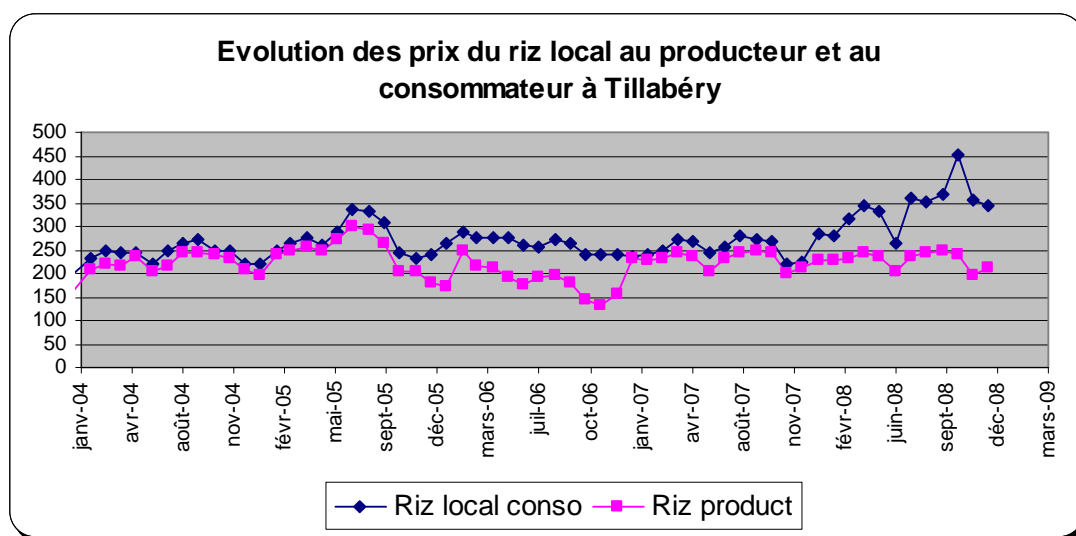


Figure 22: Evolution du prix du riz local au producteur et au consommateur à Tillabéry

L'analyse effectuée sur la base du taux de variation cumulé à Tillabéry concernant les prix du riz local au producteur et au consommateur, aboutie aux résultats suivants :

Tableau 8: Taux de variation cumulé en pourcentage riz local au producteur et au consommateur (en %)

	(2) PC Riz local réel (CFA)	(3) Prix Prod Riz local à Tillabéry (CFA)	(4) Transmission des Prix (%) = (3)/(2)
1998-2008	83	61	74
1998-2003	19	19	100
2003-2008	64	43	66

2.4 Evaluation de la transmission des fluctuations de prix du riz (maïs) importé et du mil au consommateur

D'une manière générale, il est observé une absence de corrélation entre les marchés du riz importé et ceux du mil. Les prix du riz importé répondent directement aux fluctuations des prix du pétrole (agriculture mécanisée) et des intrants comme l'engrais (agriculture intensive). Ce qui est tout à fait le contraire de la production du mil au Niger (agriculture traditionnelle et extensive) qui reste soumise aux seuls aléas climatiques et particulièrement la pluviométrie.

A partir des observations graphiques, l'on s'attend à avoir une certaine corrélation entre les prix du riz et du mil surtout au regard des dynamiques enregistrée entre janvier 2006 et juillet 2008. Mais les différentes valeurs du coefficient de corrélation (0,39 ; 0,34 et 0,44 respectivement pour Niamey, Maradi et Zinder) indiquent l'absence de corrélation entre ces deux séries. En effet une dynamique contraire est observée pendant la période de récolte 2008 (Septembre - octobre 2008) à cause d'une bonne production enregistrée et une hausse très accentuée du prix du mil en 2005 lors de la crise alimentaire. Toutes ces observations sont illustrées par les trois figures suivantes donnant l'évolution temporelle des prix du riz importé et du mil dans la capitale et les chefs-lieux de régions de Maradi et de Zinder.

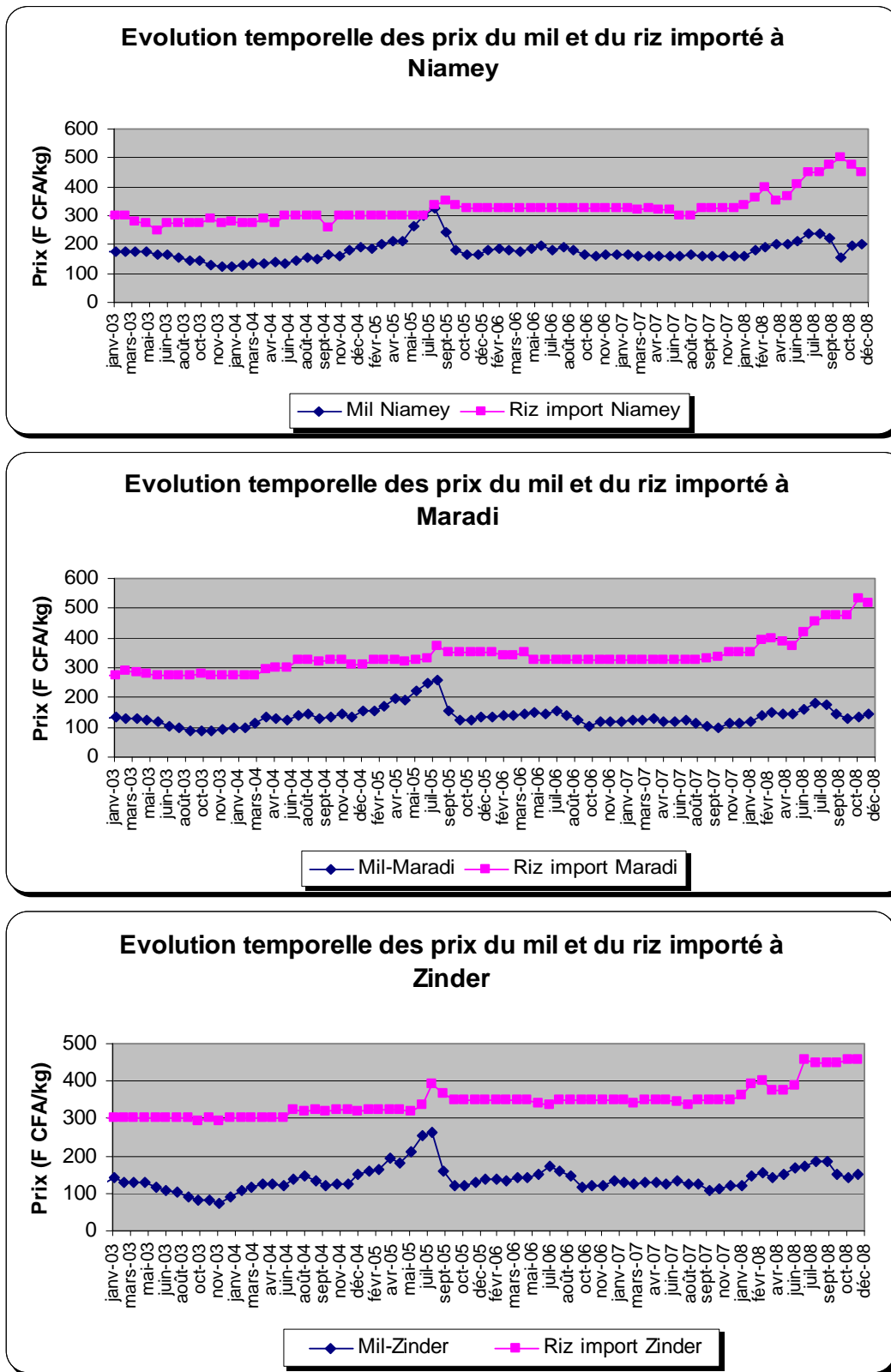


Figure 23: Evolution des prix du mil et du riz importé à Niamey, Maradi et Zinder

Pour le cas particulier de la capitale, l'évaluation de la transmission des prix entre le riz importé et le mil a porté également sur le calcul du taux de variation cumulé. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9: Taux de variation cumulé en pourcentage Riz importé et mil au consommateur à Niamey

	(2) Prix Riz Import (CFA)	(3) Prix Conso Mil à Niamey (CFA)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/(2)
1998-2008	39	27	70
1998-2003	4	27	614
2003-2008	34	0	0

Contrairement à la dynamique observée pour le riz et le mil, l'analyse graphique montre une forte ressemblance dans l'évolution des prix entre le mil et le maïs au niveau des trois marchés considérés (Katako/Niamey, Zinder commune et Maradi commune). Les figures ci-dessous illustrent cet état de fait.

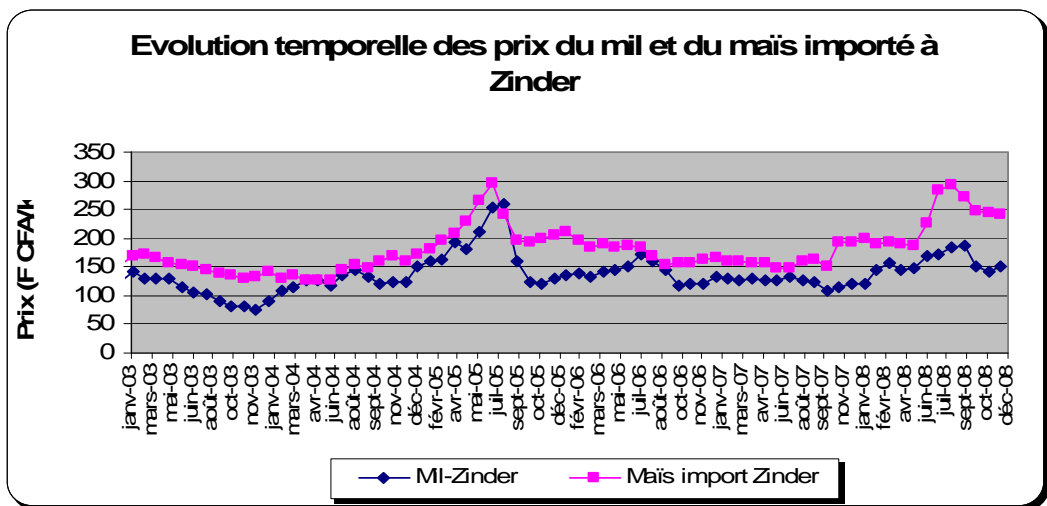
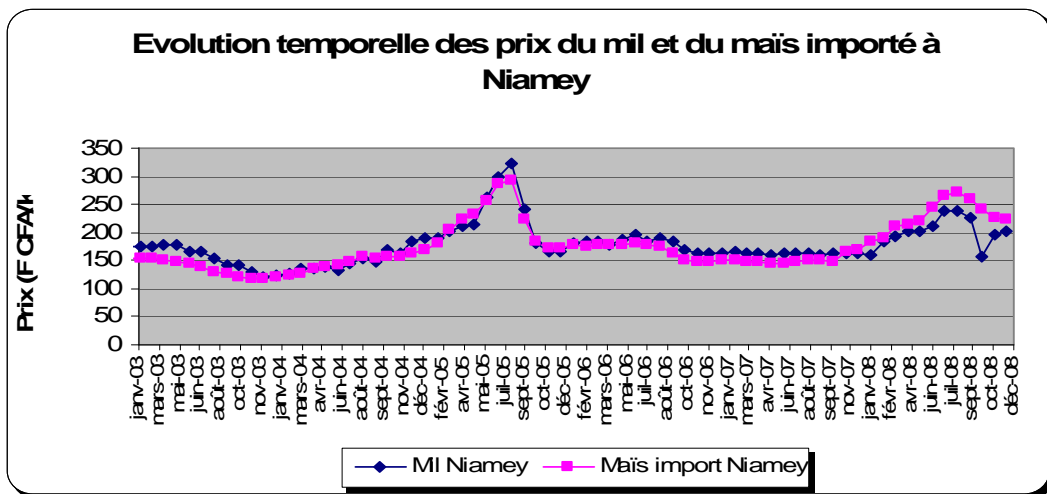
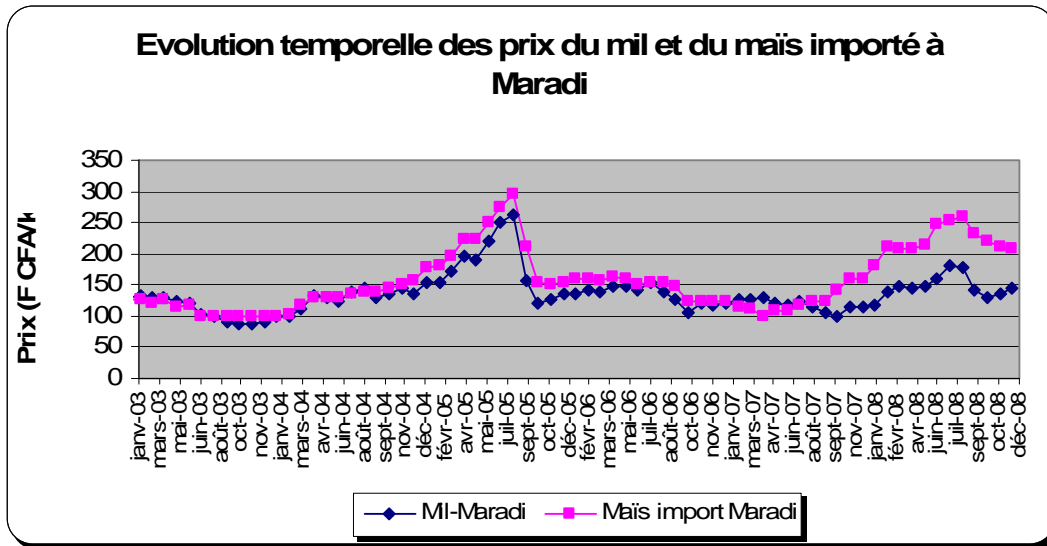


Figure 24 : Evolution des prix du mil et du maïs importé à Niamey, Maradi et Zinder

Par ailleurs, l'analyse statistique confirme cette observation au regard des différentes valeurs du coefficient de corrélation variant entre 0,73 et 0,89.

Le calcul du taux de variation cumulé entre le mil et le maïs donne les résultats suivants.

Tableau 10: Taux de variation cumulé en pourcentage Maïs importé et mil à Niamey (en pourcentage)

	(2) Prix maïs Import (CFA)	(3) Prix Conso Mil à Niamey (CFA)	(4)Transmission des Prix (%) = (3)/(2)
1998-2008	34	27	80
1998-2003	11	27	251
2003-2008	23	0	-1

Conclusion partielle

L'analyse de la transmission des fluctuations des prix à travers l'analyse graphique, le calcul du Coefficient de corrélation et le taux de variation cumulé montre globalement que les variations de prix des produits importés sont transmises sur les prix des produits locaux à des degrés divers. Par contre, les fluctuations des prix du riz importé ne se répercutent pas sur les prix du mil dans les régions de Maradi, de Zinder et dans la communauté urbaine de Niamey. Le niveau de transmission est faible entre les variations de prix du riz local au producteur et au consommateur par le fait que le prix au producteur suit les mouvements saisonniers alors que le prix au consommateur dépend en grande partie des facteurs exogènes liés au coût de la commercialisation.

III. CALCUL DE PRIX DE PARITE

3.1 Prix de parité du riz (maïs) à l'importation rendu à la capitale (Marché de Katakou)

Les calculs effectués sur la base des données de Juillet 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz à Niamey depuis le port de Cotonou (valeur CAF en monnaie locale, charges liées au transport Cotonou-Niamey et les fiscalités), ont permis de déterminer le prix plafond qui est le prix de parité à l'importation (PPM). Les résultats obtenus montrent que la tonne de riz devrait coûter, sur le marché de Katakou à Niamey, 348923 F CFA compte tenu de toutes les taxes et même de la marge bénéficiaire du commerçant grossiste. Chez les détaillants le sac de 50 kg qui est le plus répandu sur le marché devrait coûter 18493 F CFA en estimant la marge bénéficiaire du détaillant à 6% du prix de vente de la tonne. Par simple extrapolation, le Kilogramme du riz reviendrait sur le marché de Niamey à 370 F CFA. Toute la procédure de calcul, ainsi que les paramètres pris en considération se trouvent en annexe.

La figure qui suit traduit la répartition de la différence entre le prix FOB et le prix de revient de la tonne à Niamey.

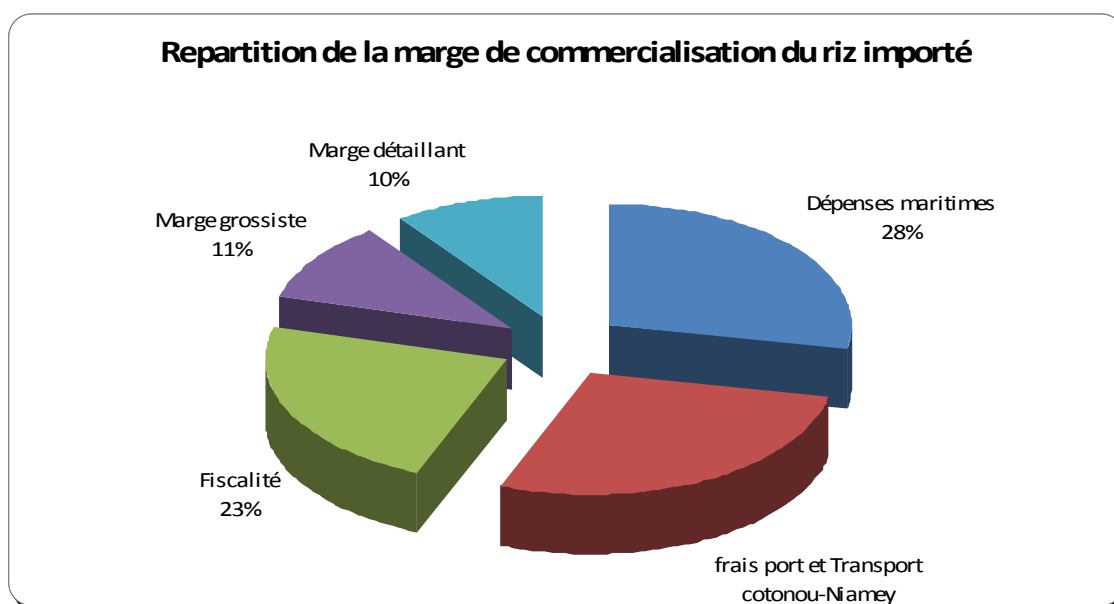


Figure 25: Répartition de la marge de commercialisation du riz importé

Concernant le maïs, il est à noter qu'au Niger, il est principalement importé à partir des pays de la sous région (Benin, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali...). Le calcul de prix de

parité sera fait par conséquent à partir du prix dans l'un de ces pays, en tenant compte de tous les frais liés au transport et de la marge bénéficiaire des commerçants. Le marché de référence choisi est le marché de Malanville au Bénin. Au cours du mois de juillet 2009, le prix de la tonne du maïs sur ce marché était de 168000 FCFA. Après déduction de toutes les charges liées au transit Malanville-Niamey, le prix du kilogramme au près des détaillants devrait revenir à 233 FCFA/kg.

3.2 Prix du riz localement produit du lieu de production (Tillabéry) à la capitale

Le principal lieu de production du riz au Niger est Tillabéry, situé à 114 km de Niamey. Les calculs des prix du riz local rendu à la capitale prendront en compte les frais de transport et autres charges comme les chargements et déchargements ainsi que les frais de route. Le tableau suivant donne les différents paramètres qui interviennent dans ce calcul. Il est à noter que le prix du riz local au producteur se relève sur le marché et prend donc en compte tous les coûts au niveau du producteur lui-même (transport du champ vers le lieu de la conservation, conservation avant vente, transport sur le marché).

Tableau 11 : Estimation du prix du riz local rendu à Niamey au cours du mois de juillet 2009

N°	Désignation	Tillabéry/Niamey
	Prix du riz local au producteur (F CFA/tonne)	396000
1	Frais de transport	15000
2	Chargement	1000
3	Déchargement	1000
4	Taxes	500
5	Frais de route	1000
	Total dépense transport	18500
	Prix de revient de la tonne (F CFA)	414500
	Prix de revient du kg (F CFA)	415

3.3 Comparaison des prix de parité avec les prix à la consommation

Au cours du mois de juillet 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché de katako (Niamey) sont de 450 F CFA/kg pour le riz importé et 435 F CFA/kg pour le riz local. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante :

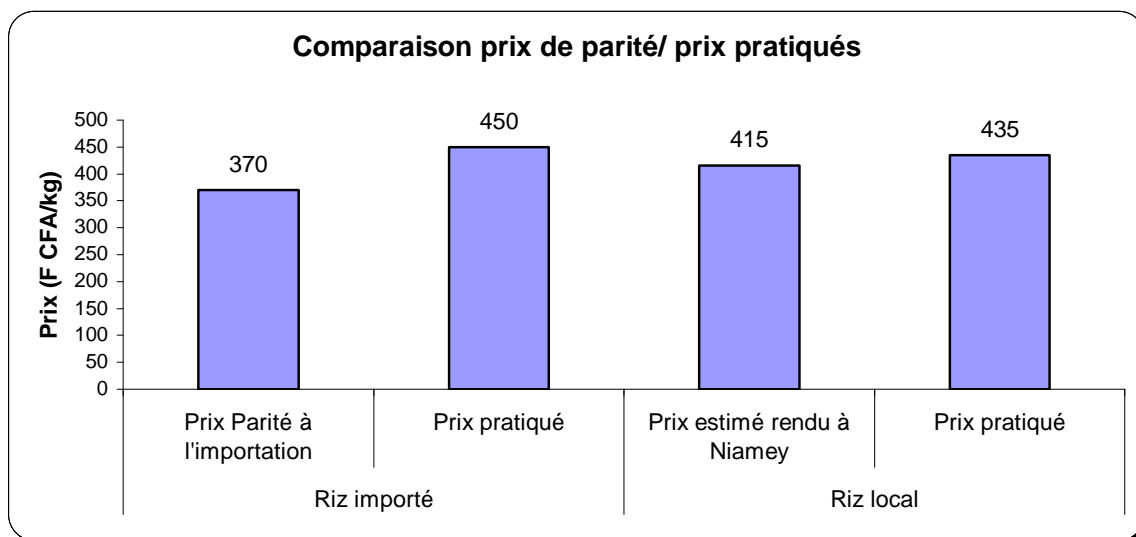


Figure 26: Comparaison des prix du riz (différentes sources) à Niamey

La comparaison réalisée entre les prix de parité du riz calculés et les prix réellement pratiqués sur le marché de la capitale montre une certaine disparité entre ces deux valeurs. Dans tous les deux cas, le prix pratiqué est plus élevé que le prix calculé. Cette différence est beaucoup plus marquée au niveau du riz importé (22% contre 5% pour le riz local). Cela démontre que le processus de fixation de prix ne répond pas exclusivement aux calculs des prix de parité. Une analyse plus affinée permettra de déceler l'existence des irrégularités dans la fixation des prix au niveau des commerçants, des coûts au niveau des transporteurs ou dans le processus de taxation.

Pour le maïs, le prix pratiqué sur le marché de Niamey pour la même céréale et au cours du même mois est de 237 FCFA/kg, soit une différence de 2% par rapport au prix de parité à l'importation. Cette faible différence peut être attribuée à la sous estimation de certaines composantes comme la marge bénéficiaire des commerçants, les frais de déchargement ou autres facteurs estimés. La figure suivante donne la différence entre le prix de parité à l'importation et le prix pratiqué à Niamey au cours du mois de juillet 2009 pour le maïs.

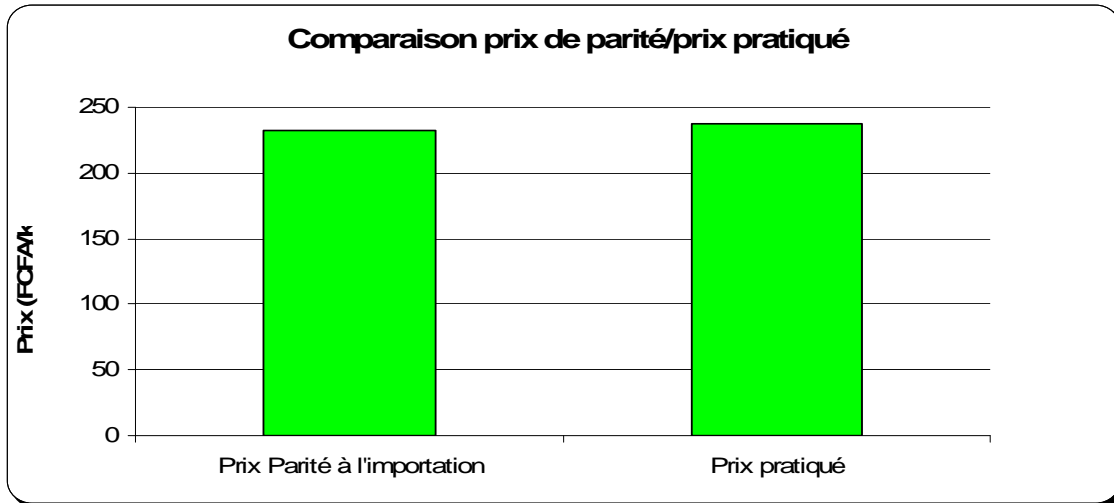


Figure 27 : Comparaison du prix de parité à l'importation et du prix pratiqué à Niamey pour le maïs

Conclusion partielle

La détermination des prix de parité par la prise en compte de la valeur CAF, de toutes les charges liées au transport et des fiscalités ainsi que la marge bénéficiaire des commerçants, a permis de mettre en exergue l'importante influence des dépenses maritimes, des frais de transport et des fiscalités dans les variations des prix des céréales comme le riz et le maïs.

La comparaison entre le prix de parité calculé et le prix pratiqué sur les marchés en question montre que le prix pratiqué est toujours supérieur au prix calculé. Cet écart est très important dans le cas du riz importé en raison de la complexité du circuit de commercialisation et des possibilités d'opérations irrégulières par manque d'information.

IV. EVALUATION DE LA COMPETITIVITE

4.1 Compétitivité du riz local par rapport au riz importé

Au regard des résultats obtenus, la conclusion la plus évidente est que la compétitivité du riz local par rapport au riz importé est globalement satisfaisante. En faisant l'hypothèse que le riz local et le riz importé sont de même qualité, le ratio riz local/riz importé est majoritairement inférieur à 1. Entre les mois de janvier et juin 2008, cet indice est supérieur à 1, ce qui signifie que le riz local devient plus cher que le riz importé. Cette situation est la résultante de la baisse de prix du riz importé à cause des mesures comme la détaxation du riz à l'importation, la vente à prix modéré et la distribution gratuite qui ont concerné cette céréale. La baisse du ratio entre septembre 2003 et septembre 2004 est par contre due à la baisse du prix du riz locale en raison d'une bonne production enregistrée au cours des années allant de 1999 à 2002.

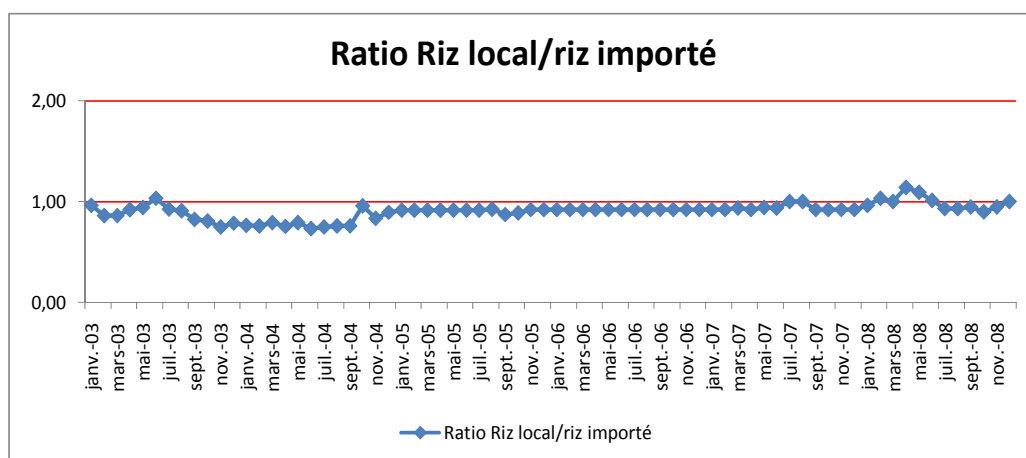


Figure 28: Evolution du ratio Prix du riz local/prix du riz importé à Niamey

V. CONCLUSION

L'étude sur l'analyse de la transmission des fluctuations et du calcul des prix de parité des différentes céréales de base (riz, maïs) a permis la compréhension et l'appropriation de ces mécanismes au niveau du SIMA.

Globalement nous retenons que :

- les niveaux de prix des céréales locales (mil, maïs et riz) sont le plus souvent plus bas et plus instables que ceux des produits importés. Ces derniers sont plus influencés par la conjoncture économique (Taux de change, Prix du baril du carburant, Prix d'intrants agricoles et autres produits phytosanitaires).
- l'effet de substitution du mil local par le maïs importé est plus important que par le riz importé.
- L'analyse de la transmission des fluctuations des prix à travers l'analyse graphique, le calcul du Coefficient de corrélation et le taux de variation cumulé montre globalement que les variations de prix des produits importés sont transmises sur les prix des produits locaux à des degrés divers. Par contre, les fluctuations des prix du riz importé ne se répercutent pas sur les prix du mil dans les régions de Maradi, de Zinder et dans la communauté urbaine de Niamey.
- La comparaison entre le prix de parité calculé et le prix pratiqué sur les marchés en question montre que le prix pratiqué est toujours supérieur au prix calculé. Cet écart est très important dans le cas du riz importé en raison de la complexité du circuit de commercialisation et des possibilités d'opérations irrégulières par manque d'information.

Cette étude est un véritable outil de prise de décision tant au niveau des acteurs politiques et de la société civile qu'au niveau des producteurs, des opérateurs économiques, et des partenaires car regorgeant des informations importantes comme :

- Des analyses comparatives des prix nominaux et réels ayant servi à l'évaluation des inflations ;
- Une évaluation du degré de transmission des fluctuations des prix entre le marché international et quelques marchés nationaux ou entre le producteur et le consommateur ;
- Des calculs des prix de parité ayant permis la comparaison des prix du riz à l'international aux prix du riz local et du riz importé dans la capitale ;
- Des analyses comparatives entre les prix d'un produit local et du même produit lorsqu'il est importé. Ce qui a permis d'évaluer la compétitivité des produits locaux.

Il s'est agi de permettre l'exploitation des données dans un système d'analyse plus performant et répondant mieux aux besoins des utilisateurs par l'intégration d'indices qui rendent possibles les calculs économétriques, indispensables à la prise de décision.

Il faut souligner que nous avons conscience que notre étude aurait apporté un peu plus si elle pouvait s'étendre sur d'autres spéculations comme les produits de rente, véritable épargne et parfois substitués des céréales pour nos laborieuses populations.

Nous restons convaincus que le renforcement et l'élargissement des études comme celle-ci renforcera les échanges sous-régionaux à travers une meilleure connaissance de la compétitivité des produits locaux par rapport aux produits importés.

VI. REFERENCES

Direction des Statistiques / Ministère du Développement Agricole, 2008. Annuaire des Statistiques. Edition 2008

Direction des Statistiques / Ministère du Développement Agricole, 2009. Evaluation de la campagne agricole 2008/2009 et résultats définitifs

H. Ahmed, 2007. Profil sécurité alimentaire du Niger

Institut National de la Statistique, 2009. Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

Passion céréales, dossier de presse, avril 2008. Comprendre la hausse du prix des céréales

PAM/SIMA, 2008. Enquête rapide sur l'impact de la hausse des prix sur la situation alimentaire des ménages au Niger

SIMA, 2009. Contribution à la conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire de la campagne 2008-2009 et les opportunités d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires dans le sahel et en Afrique de l'ouest. Abuja du 16 au 18 Mars 2009

Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA). Base de données

www.cbot.com

www.cme.com

www.ams.usda.gov/tmdt